

République du Sénégal  
Un peuple – Un but – Une foi

MINISTERE DE L'HABITAT, DE LA  
CONSTRUCTION ET DE L'HYDRAULIQUE

MINISTERE DE L'URBANISME ET DE  
L'ASSAINISSEMENT



Région de **ZIGUINCHOR**

**PLAN LOCAL D'HYDRAULIQUE ET  
D'ASSAINISSEMENT-PLHA**

*Communauté rurale de DJIBIDIONE  
(Version finale)*

**JUILLET 2010**

Ce document est réalisé sur financement de l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) dans le cadre de son appui au Gouvernement du Sénégal



**USAID**  
FROM THE AMERICAN PEOPLE



# USAID/PEPAM Millennium Water and Sanitation Program

## *Programme d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire*

Cooperative Agreement No 685-A-00-09-00006-00

[Accord de coopération n°685-A-00-09-00006-00](#)

**PREPARED FOR / PRÉPARÉ À L'ATTENTION DE**

Agathe Sector  
Agreement Officer's Representative  
Office of Economic Growth  
USAID/Senegal  
Route des Almadies  
Almadies  
BP 49  
Dakar, Senegal

Prepared by / Préparé par

RTI International  
3040 Cornwallis Road  
Post Office Box 12194  
Research Triangle Park, NC 27709-2194  
Phone: 919.541.6000

<http://www.rti.org>

## SOMMAIRE

<b>I. PRÉSENTATION DE LA COMMUNAUTÉ RURALE.....</b>	<b>6</b>
1.1. CARACTERISTIQUES GENERALES.....	6
1.1.1. <i>Situation géographique</i> .....	6
1.1.2. <i>Climat</i> .....	7
1.1.3. <i>Le relief et les sols</i> .....	7
1.2. DEMOGRAPHIE .....	8
1.2.1. <i>Populations</i> .....	8
1.2.2. <i>Localités</i> .....	9
1.3. ACTIVITES ECONOMIQUES.....	10
1.3.1. <i>L'agriculture</i> .....	10
1.3.2. <i>L'élevage</i> .....	12
1.3.3. <i>L'Apiculture</i> .....	13
1.3.4. <i>Pêche</i> .....	13
1.3.4. <i>Le commerce</i> .....	14
1.4. INFRASTRUCTURES DE BASE (AUTRES QUE CELLES D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT) .....	14
1.4.1. <i>L'éducation</i> .....	14
1.4.2. <i>La santé</i> .....	18
1.4.3. <i>Electricité</i> .....	19
1.5. ACTEURS DE DEVELOPPEMENT DANS LA CR.....	20
1.5.1. <i>Les organisations communautaires de base</i> .....	20
1.5.2. <i>Les organismes d'appui au développement (ONG, Projet ou Programme de l'Etat)</i> .....	21
<b>II. BILAN DE L'ACCÈS À L'EAU POTABLE.....</b>	<b>28</b>
2.1. RESSOURCES EN EAU .....	28
2.1.1. <i>Eaux de surface</i> .....	28
2.1.2. <i>Eaux souterraines</i> .....	28
2.2. SYNTHÈSE D'INVENTAIRE DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION D'EAU .....	28
2.2.1. <i>Réseaux AEP</i> .....	28
2.2.2. <i>Puits modernes et ouits équipés de PMH</i> .....	30
2.3. ACCES A L'EAU POTABLE POUR LES USAGES DOMESTIQUES .....	31
2.3.1. <i>Taux d'accès</i> .....	31
2.3.2. <i>Taux de desserte</i> .....	32
<b>2.4. ACCES A L'EAU POTABLE POUR LES USAGERS PRODUCTIFS ET LES BESOINS COMMUNAUTAIRES.....</b>	<b>33</b>
2.4.1. <i>Agriculture</i> .....	33
2.4.2. <i>Elevage</i> .....	33
2.4.3. <i>Infrastructures scolaires et sanitaires</i> .....	33

<b>III. BILAN DE L'ACCES A L'ASSAINISSEMENT .....</b>	<b>34</b>
3.1. SYNTHESE DES INVENTAIRES D'INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT .....	34
3.1.1. <i>Assainissement collectif</i> .....	34
3.1.2 <i>Assainissement individuel</i> .....	35
3.2. ACCES A L'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL.....	35
3.3. ACCES A L'ASSAINISSEMENT POUR LES SERVICES SOCIAUX DE BASE.....	35
<b>IV. PLAN D'INVESTISSEMENT DE LA COMMUNAUTE RURALE .....</b>	<b>36</b>
4.1. OBJECTIFS POUR 2015 .....	36
4.1.1. <i>Eau potable</i> .....	36
4.1.2. <i>Assainissement</i> .....	36
<b>V. RESULTATS ATTENDUS EN 2015 .....</b>	<b>36</b>
5.1. EAU POTABLE .....	36
5.2. ASSAINISSEMENT .....	37
<b>VI. COMPOSANTES DU PLHA .....</b>	<b>37</b>
6.1. DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE .....	37
6.2. DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT .....	38
6.3. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT .....	50
6.3.1. <i>IEC et renforcement de capacités pour l'eau potable</i> .....	50
6.3.2. <i>IEC et renforcement de capacités pour l'assainissement</i> .....	51
6.3.3. <i>Etudes et activités spécifiques</i> .....	51
<b>VII. COUTS ET PLAN DE FINANCEMENT .....</b>	<b>52</b>
7.1. COMPOSANTE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE.....	52
7.2. COMPOSANTE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT .....	52
7.3. COMPOSANTE MESURES D'ACCOMPAGNEMENT .....	53
7.4. RECAPITULATIF ET PLAN DE FINANCEMENT .....	53
<b>VIII. PLAN D'ACTION TRIENNAL .....</b>	<b>54</b>
8.1. PROJETS EN COURS D'EXECUTION.....	54
<b>ANNEXES .....</b>	<b>56</b>

## LISTE DES ABREVIATIONS

<b>AB</b>	Abreuvoir
<b>AEV</b>	Adduction d'Eau Village
<b>AEMV</b>	Adduction d'Eau Multi village
<b>AEP</b>	Approvisionnement en Eau Potable
<b>APS</b>	Avant Projet Sommaire
<b>ASUFOR</b>	Association des Usagers de Forage
<b>BAD</b>	Banque Africaine de Développement
<b>BALP</b>	Bac à laver puisard
<b>BC</b>	Branchement Communautaire (à l'eau potable)
<b>BE</b>	Bureau d'étude
<b>BF</b>	Borne fontaine
<b>BP</b>	Branchement particulier
<b>BPF</b>	Brigade des puits et forages
<b>CPJ</b>	Capacité de Production journalière (d'un système d'exhaure en m <sup>3</sup> /j)
<b>CR</b>	Communauté rurale
<b>EAB</b>	Equivalent Abreuvoir
<b>ECP</b>	Ecole primaire
<b>E&amp;C</b>	(Service d') Etude technique et de contrôle
<b>EPE</b>	Equivalent point d'eau
<b>EPI</b>	Electropompe immergée
<b>F&amp;T</b>	Fournitures et travaux
<b>FV</b>	Forage villageois (équipé de PMH)
<b>GE</b>	Groupe électrogène
<b>I&amp;D</b>	(Provisions pour) Imprévus et divers
<b>IEC</b>	Information- Education- Communication
<b>BT</b>	(Réseau électrique) Basse tension
<b>LFE</b>	Latrines à fosse étanche
<b>LFV</b>	Latrines à fosse ventilée
<b>LMT</b>	Ligne à moyenne tension (SENELEC)
<b>LTR</b>	Latrines traditionnelles
<b>MTH</b>	Moteur thermique
<b>ONG</b>	Organisation non gouvernementale
<b>PAV</b>	Pompe d'exhaure à axe vertical
<b>PEM</b>	Point d'eau moderne d'accès à l'eau potable (BF, BP, PO, PM ou FV)
<b>PLHA</b>	Plan local d'hydraulique et d'assainissement
<b>PEPAM</b>	Programme d'eau potable et d'assainissement du millénaire
<b>PM</b>	Puits moderne protégé avec ou sans PMH
<b>PMH</b>	pompe à motricité humaine
<b>PO</b>	potence à charrette
<b>PS</b>	Poste de santé
<b>RGPH III</b>	Recensement général de la population et de l'habitat du Sénégal
<b>SIG</b>	Système d'information géographique
<b>TCM</b>	Toilette à chasse manuelle
<b>UBT</b>	Unité de bétail tropical
<b>USAID</b>	Agence américain pour le développement international

## FICHE DE SYNTHÈSE PLHA

Communauté rurale **DJIBIDIONE**

Données de base **Population**

- Population 2003 : 10 261 (RGPH III)
- Taux de croissance : 0,95 % (RGPH III)
- Population 2010 : 10 761 (Projection)
- Population 2015 : 11 272 (Projection)

### Accès à l'eau potable et à l'assainissement en 2010

- Taux d'accès à l'eau potable : 34,86 %
- Taux de desserte en eau potable : 21,04 % (cf définition en annexe)
- Taux d'accès à l'assainissement : 0 % (État des lieux 2004, 17%)

Objectifs

### Objectifs globaux

- Réalisation des objectifs des populations (Objectifs du PLD)
- Accès à l'eau potable et l'assainissement pour toute la population de la CR

### Objectifs spécifiques pour 2015

- Taux d'accès à l'eau potable : 99,55 % (minimum)
- Taux d'accès à l'assainissement : 52,6 % (Minimum)

Résultats à atteindre en 2015 11 222 personnes avec accès adéquat à l'eau potable (minimum)  
5 565 personnes avec succès adéquat à l'assainissement (minimum)  
524 infrastructures avec assainissement adéquat

Composantes et activités **1. Développement des infrastructures d'eau potable**

- Renouvellement forage de Djibidione, équipement et extension réseau ;
- Finalisation travaux de réhabilitation forage de Batinding Dieme, équipement et extension réseau ;
- Construction nouvelle AEMV à Nialle ;
- Construction nouvelle AEMV à Diacoye Komboly ;
- Construction nouvelle AEMV à Djigoudiere ;
- Construction mini forage à Kadioulouck
- Construction mini forage à Djikess Kampundou
- Etudes d'exécution et contrôle des travaux

### 2. Développement des infrastructures d'assainissement

- Construction de 798 systèmes d'assainissement individuels
- Construction de 20 édicules publics
- Etudes d'exécution et contrôle des travaux

### 3. Mesures d'accompagnement

- IEC et renforcement de capacités pour l'eau potable
- IEC et renforcement de capacités pour l'assainissement
- Etudes et activités spécifiques

Coût et plan de financement **Coût du programme : 1 763 237 500 FCFA HT, dont**

- Infrastructures d'eau potable : 1 374 421 000 FCFA (77,9 %)
- Infrastructures d'assainissement : 296 916 000 FCFA (16,8 %)
- Mesures d'accompagnement : 98 900 000 FCFA (5,6 %)

### Plan de financement :

- Communauté rurale et populations : 28 991 600 FCFA (3,95 %)
- Partenaires au développement : 1 734 245 900 FCFA (96,05 %)

# I. PRÉSENTATION DE LA COMMUNAUTÉ RURALE

## 1.1. Caractéristiques générales

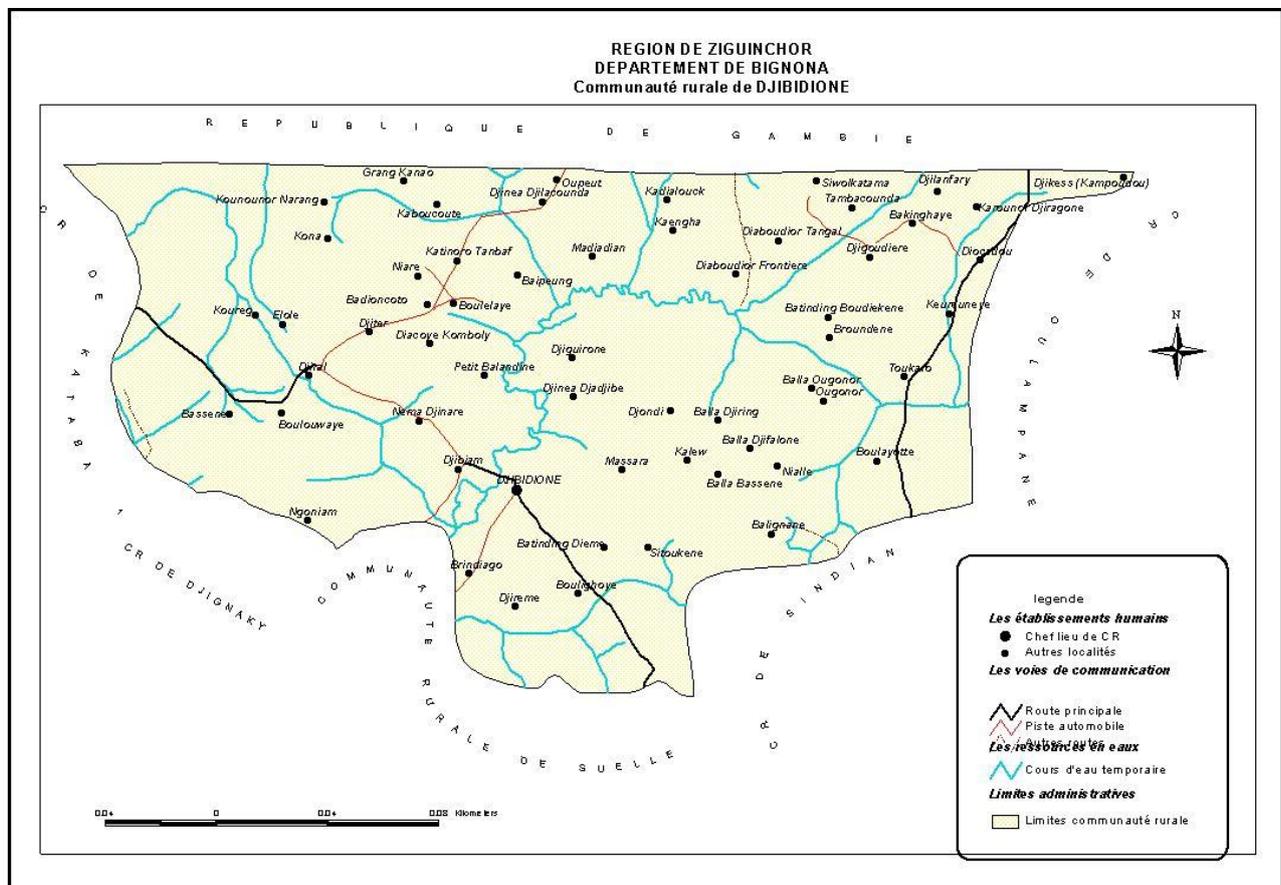
### 1.1.1. Situation géographique

La CR de Djibidione est située dans l'arrondissement de Sindian, au Nord du Département de Bignona, dans la Région de Ziguinchor.

Elle est limitée au Nord par la République de Gambie, au Sud par la CR de Suelle, à l'Est par les CR de Sindian et Oulampane et à l'Ouest par les CR de Djinaky, Suelle et Diouloulou.

Avec une superficie de 164,1 km<sup>2</sup>, soit près de 30 % de la superficie de l'arrondissement de Sindian (547 km<sup>2</sup>), la CR de Djibidione est située à 16°25 W et 13°06 N. Le chef lieu de la CR est distant de 15 km de Sindian, 36 km de la commune de Bignona, 66 km de Ziguinchor et 457 km de Dakar.

### Carte n°1 : Carte administrative de la communauté rurale de Djibidione



### **1.1.2. Climat**

La CR de Djibidione se situe dans la zone climatique de type soudano guinéen caractérisée par une saison des pluies (juin à octobre) qui alterne avec une saison sèche de novembre à mai).

Les vents dominants sont l'harmattan et les alizés continentaux qui soufflent en saison sèche et les vents de mousson dont l'influence marque l'avènement de la saison des pluies.

La température quant à elle varie considérablement au cours de l'année ; elle oscille entre 20° C en janvier et 30 à 37° C en mai, soit une moyenne annuelle de 27°C. Les mois les plus chauds sont mars, avril et mai et les mois les plus froids sont décembre, janvier et février.

Comprise dans l'isohyète 1200 mm, la CR de Djibidione connaît des situations de déficits caractérisées par l'installation tardive de la pluviométrie et la réduction du nombre de jours de pluies.

### **1.1.3. Le relief et les sols**

Le relief de la CR est essentiellement plat avec cependant quelques nuances liées au dénivellement des formations pédologiques. Ces nuances permettent de distinguer trois niveaux qui sont associés à des types de sols particuliers :

- les bas-fonds où se rencontrent les sols argileux qui occupent 5 % de la superficie. Cette zone est propice à la riziculture. Les contraintes au niveau de ces bas-fonds sont l'assèchement précoce et l'ensablement des vallées, la salinisation des terres ;
- les versants relativement élevés et qui constituent la zone tampon entre les bas-fonds et le plateau. Cette partie de terres est constituée de sol argilo sableux et occupe environ 20 % de la superficie ; ces sols sont propices au maraîchage et à la riziculture. Les versants sont fortement remaniés à cause

de la dégradation du couvert végétal mais également de la sécheresse qui rabaisse le niveau extrême d'humectations à son point le plus bas ;

- le plateau qui est la partie la plus élevée est constitué de sol argilo sableux à sablo- argileux. Cette partie concerne 75 % des terres. Elle est apte pour la culture d'arachide, de mil, de niébé, de maïs, de sorgho, de manioc, et à l'arboriculture fruitière. C'est également la zone qui abrite les infrastructures humaines. La déforestation et l'érosion hydrique sont deux contraintes majeures des zones de plateau.

## **1.2. Démographie**

### **1.2.1. Populations**

Aujourd'hui la seule source fiable sur les statistiques démographique de la CR de Djibidione, est le dernier recensement démographique de 2003 (RPGH III) qui offre pour la CR une population de 10261 hbts soit une densité de 62 hbts /km<sup>2</sup> .

En 2010, la population de la CR est estimée à 10761 hbts répartis dans 57 villages avec une moyenne de 7 personnes par ménage et un taux d'accroissement naturel annuel de 0,95%.

Sur la base de ce taux d'accroissement l'effectif de la population en 2015 pourrait être estimé à 11272 personnes ce qui classe la CR parmi les CR les plus faiblement peuplées de l'arrondissement.

La structure démographique laisse apparaître une légère prédominance des femmes qui représente 50.68 %. Par contre, les jeunes constituent l'écrasante majorité de la population puis que plus de 73.44 % ont moins de 30 ans.

Sur le plan de la répartition ethnique, le diola est largement majoritaire avec près de 98%. Ils cohabitent avec une minorité de peulhs et de mandingues. L'Islam est la principale religion avec 95% de pratiquants suivi du christianisme (5%). Les pratiques animistes restent structurelles car longtemps héritées de la tradition et soigneusement perpétuées de génération en génération. Avant d'être musulman ou catholique, le diola est fortement attaché au culte ancestral.

### 1.2.2. Localités

On recense 57 villages administratifs dans la communauté rurale de Djibidione.

La répartition géographique de ces villages selon leur taille révèle quelques disparités. En effet 51% de la population vivent dans 29 % des localités dont la taille moyenne est supérieure à 330 habitants, parmi lesquels seuls 1 village a plus de 500 habitants ( Brindiago avec 659 hbts).

Cette situation s'explique par l'insécurité qui sévit dans la zone entraînant un déplacement massif de population voire même l'abandon de villages entiers.

Ainsi aucune localité de la CR n'a une population qui atteints les 1000 hbts, le maximum de population a été recensé dans la localité que sont Bindago (659 hbts).

La majorité des localités est constituée de petits centres ruraux de moins de 200 hbts qui constituent 61,4% des villages. ;

Il faut signaler cependant qu'avec l'accalmie notée sur le terrain et à la faveur des opérations de déminage menées, sept villages déplacés sont entièrement revenus et 6 autres ont vu leurs populations entamer un début de retour. .

Au total 13 villages, soit 22,8 % des localités dont les populations se sont déplacées sont concernées par ce mouvement de retour. Parmi ceux-ci sept (7) sont entièrement revenus notamment Djiter, Balla Bassène, Kaégaha, Djinéa Djilacounda, Kaboukoute, Diacoye Komboli et Ellole Madiédiame. Cependant, il est à signaler que dans 15 autres localités, le mouvement de retour ne concerne, en moyenne, que 44 % des familles.

**TABLEAU : CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DE LA CR**

#### **Population**

DEMOGRAPHIE	2003	ESTIMATIONS 2010	PROJECTION 2015
Population CR	10261	10761	11467
Ménages CR	1428	1497	1595

#### **Localités**

CLASSE POPULATION	1	2	3
Nombre localités	0	1	56
Population à l'horizon 2015	0	659	10102
% population totale	0	6,12%	93,8%
% nombre localités	0	1,75%	98,2%

Classe population 1= Pop ≥ 1000 hab. 2 = 500 ≤ pop <1000 3 = pop < 500

### **1.3. Activités économiques**

#### **1.3.1. L'agriculture**

L'agriculture constitue l'activité principale des populations qui la pratiquent sous trois formes que sont : la riziculture, les grandes cultures et le maraîchage.

La riziculture est la principale activité agricole pratiquée par les diolas (hommes et femmes) dans les vallées de Balandine-Brindiago, la vallée de, Djinéa-Djilacounda et celle de Toucara. Toutes ces vallées qui se déversent dans le marigot de Baïla, n'ont pas bénéficié de programmes d'aménagement du fait de l'insécurité qui règne dans cette CR.

Le problème central du secteur est l'insuffisance de la production rizicole qui ne couvre les besoins alimentaires que pour trois mois. Deux séries de causes ont été identifiées par les populations relatives à la réduction des superficies cultivées et la baisse des rendements

La réduction des superficies cultivées quant à elle s'explique par plusieurs facteurs parmi lesquels on peut citer :

- L'insuffisance de la main d'œuvre agricole du fait de l'exode des jeunes mais plus encore le déplacement de plus de 50% des villages en raison de l'insécurité et l'instabilité qu'a connu la CR pendant ces cinq dernières années ;
- L'insuffisance de matériels agricoles adaptés comme les charrues et les animaux de trait.

La baisse des rendements agricoles notée ces dernières années est quant à elle consécutive à :

- L'insuffisance de semences de qualité et adaptées au nouveau cycle de l'hivernage;
- L'insuffisance d'eau pour un hivernage caractérisé par son installation tardive et la réduction du nombre de jours de pluies ;
- La pauvreté des sols faute d'amendement organique et minéral mais également du fait de la salinité qui atteint les rizières de Néma-Djinaré, Djibiame et

Djibidione et l'ensablement des rizières lié à l'érosion hydrique et la disparition de la mangrove et des palmiers;

- Le déficit pluviométrique combiné au manque d'ouvrage de retenue conduit au manque d'eau dans les rizières ;
- Les pertes enregistrées du fait de la divagation des animaux et du parasitisme des cultures.

Les cultures maraîchères ont toujours été menées de façon traditionnelle par les femmes autour des cases. Les tentatives de vulgarisation de techniques horticoles modernes, menées par le Centre agropastoral de Djondji dans les années 80 n'ont pas été suivi d'effets avec la fermeture de cette structure il y a de cela plus de 10 ans.

Avec l'appui de partenaires tel le CICR, 18 villages de la CR ont été dotés de blocs maraîchers parmi lesquels seuls ceux de 7 d'entre eux sont fonctionnels (Djibidione, Diondji, Massara, Brindiago, Balignane, Diocadou et Sitoukène). Ce type de nouvelle activité génératrice de revenus a connu un essor et un engouement auprès des principaux bénéficiaires que sont les femmes.

Concernant les cultures fruitières, la CR de Djibidione dispose d'importants atouts pour le développement de l'arboriculture fruitière. Il s'agit principalement de la disponibilité de terres en friche et aptes à ce type d'activité parce qu'en majorité constituées de sols deck et deck-dior.

Ainsi l'on note l'existence de plantations individuelles dans certaines localités et une plantation communautaire dans l'ancienne ferme agro pastorale de Diondji, qui a largement contribué à diffuser de nouvelles techniques telles le greffage et la pépinière.

Cependant les efforts déployés par les planteurs ont été anéantis par l'insécurité et l'instabilité qui ont frappé cette zone pendant ces cinq dernières années, et qui ont conduit à l'abandon des plantations et la chute de la production fruitière confrontée à d'autres problèmes que sont :

l'insuffisance de l'eau du fait de la profondeur de la nappe et des techniques traditionnelles d'exhaure utilisées ;  
le vieillissement de certains sujets ;  
les attaques de la mouche des fruits et de la mouche blanche ;  
la divagation des animaux dans des plantations non clôturées ;  
les difficultés d'écoulement liées à l'enclavement et l'insécurité qui a chassé les commerçants.

### **1.3.2. L'élevage**

L'élevage dans la CR de Djibidione est une activité secondaire qui se pratique de façon traditionnelle par une grande partie de la population.

Le cheptel est varié avec des Bovins, des ovins, des caprins, des porcs, des ânes, des chevaux et de la volaille.

En outre, la disponibilité et l'abondance de pâturage dans les zones en friche et la forêt offrent de réelles opportunités de développement de ce sous secteur.

Enfin le Centre agropastoral de Djondji (fermé depuis 1998), qui a formé beaucoup de jeunes aux techniques modernes d'embouche et les parcs à vaccination du bétail non utilisés de Djibidione, Massara, Brindiago sont les principales infrastructures du sous-secteur de l'élevage dans la CR.

Malgré les efforts déployés par les partenaires pour moderniser le sous secteur, l'élevage est confronté à des problèmes majeurs se traduisant par une production animale insuffisante eu égard aux ressources et potentialités existantes.

Les principales causes de cette situation sont liées à :

- la réduction drastique du cheptel du fait de l'insécurité permettant leur confiscation par des éléments armés (effort de guerre) et les vols de bétail ;
- les difficultés d'abreuvement du bétail liées à l'insuffisance de point d'eau (puits) et au tarissement précoce des mares en saison sèche (janvier, février) ;
- les difficultés d'alimentation du bétail consécutives aux feux de brousse, l'insécurité dans les zones de pâturage, l'insuffisance et l'inaccessibilité des aliments du bétail ;

- la fréquence de maladies animales telles que la pasteurellose, le charbon et la peste des petits ruminants du fait de l'insuffisance de couverture vaccinale et l'éloignement des structures vétérinaires.

Au total l'élevage, à l'image des autres activités économiques, a durablement été frappé par la crise entraînant la baisse significative des revenus des propriétaires de bétail et la malnutrition du fait de l'enchérissement des prix des produits animaux.

**TABLEAU : ESTIMATION DU CHEPTEL DE LA CR**

CATEGORIE	BOVINS	OVINS	CAPRINS	EQUINS	ASINS	TOTAL UBT	NBRE UBT / PERSONNE
Effectif	2500	4400	6100	470	2350	<b>6714</b>	<b>1,6</b>
Valeur UBT	1	0,2	0,3	1,2	0,4		

*Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Ziguinchor (rapport annuel, 2009)*

### **1.3.3. L'Apiculture**

C'est une nouvelle activité génératrice de revenus récemment (2005 à 2007) introduite par une ONG basée en Gambie (Council Universal). Auparavant le Centre de Guérina avait initié une expérience test à Djibidione.

La CR de Djibidione dispose de réels atouts pour le développement de cette activité du fait de l'existence de formations forestières "habitat propice au développement des essaims d'abeilles". En outre, Council Universal a distribué 25 à 30 ruches par village (Tableau 7) dans onze localités avec une dotation en petits matériels (ruches, seaux, enfumoirs, couteaux, tenues, gants et paires de chaussures) et une formation des bénéficiaires portant sur la conduite technique de l'activité. Avec une production moyenne de 15 kg par ruche et trois récoltes par an, la production estimée est passé de 3 150 kg en 2005 à 4 650 kg en 2008.

### **1.3.4. Pêche**

La pêche continentale se pratique dans les villages de Brindiago, Djibidione, Baïpeung, Djibiame, Djibidione qui bordent le marigot de Baïla.

Le potentiel halieutique a beaucoup souffert des effets de la sécheresse de ces dernières années. Néanmoins, certains petits pélagiques (ethmaloses, mulets et surtout tilapies) sont toujours présents partout et en quantité importante. Certaines

espèces de grandes tailles (capitaines, brochettes, trachynotes) que l'on croyait disparues refont surface.

Bien que pratiquée par une infime minorité de la population avec des moyens rudimentaires (pirogue locale, filet, ligne d'amateur), c'est une activité qui rapporte des revenus et surtout des protéines aux populations locales.

Le principal problème de ce sous secteur est la raréfaction des ressources halieutiques du fait principalement de :

- la forte salinité des eaux du marigot liée aux déficits pluviométriques chroniques ;
- la disparition de l'habitat des poissons du fait de la disparition progressive de la mangrove ;
- l'utilisation par les pêcheurs de techniques et matériels de pêche inadaptés (filets à maille non réglementaire)

#### **1.3.4. Le commerce**

Une boutique à Djibidione et une à Brindiago et des Tables pour le petit commerce dans tous les villages sont les principales infrastructures commerciales recensées dans la Communauté Rurale de Djibidione.

Cette situation traduit le faible dynamisme du secteur commercial dans la CR de Djibidione du fait principalement de :

- L'insécurité qui a fait fuir les commerçants et autres banabanans
- L'insuffisance d'infrastructures commerciales notamment de marchés quotidiens ou hebdomadaires ;
- Les difficultés d'approvisionnement liées à l'enclavement des villages
- La faiblesse du pouvoir d'achat des populations.

### **1.4. Infrastructures de base (autres que celles d'eau potable et d'assainissement)**

#### **1.4.1. L'éducation**

La CR de Suelle dispose d'un taux de couverture scolaire assez satisfaisant avec la présence de 22 écoles élémentaires et de 3 écoles secondaires.

### **- L'enseignement élémentaire**

Cet ordre d'enseignement est dispensé à travers dix sept (17) écoles élémentaires sur un total de vingt deux. Les établissements de Toucara, Madiédiame, Djigoudière et Djinéa-Djilacounda sont gelés du fait de l'insécurité qui avait conduit aux déplacements des populations.

L'enseignement élémentaire dans la CR de Djibidione se caractérise par la faiblesse des effectifs (en moyenne 25 élèves par classe) qui est liée aux déplacements des populations vers la Gambie où la plupart des parents ont choisi d'inscrire leurs enfants du fait de l'instabilité et l'insécurité permanente depuis cinq ans. Cette faiblesse des effectifs pourrait s'expliquer par la scolarisation tardive des enfants à 10 ans du fait non seulement de l'éloignement des infrastructures existantes mais aussi des déplacements fréquents.

Le secteur souffre d'une insuffisance d'infrastructures modernes du fait de l'importance des abris provisoires qui représentent 57.5 % des classes. S'y ajoute le déficit criard en équipements annexes. Car sur les 16 écoles fonctionnelles, seules six (6) disposent de cantines scolaires, cinq (5) ont des points d'accès à l'eau potable fonctionnel, sept (7) ont des latrines qui ne sont pas souvent conformes aux normes du PEPAM et aucune d'entre elles n'est clôturée.

**TABLEAU: ETABLISSEMENTS SCOLAIRES ELEMENTAIRES DE LA CR**

N°	Etablissement	Nbre d'écoles		Nbre Classes	Nbre Cours	Nbre d'élèves			Abris	Blocs sanitaires		Point d'eau	Cantin scolair	Elect
		Publics	Privés			Garçons	Filles	Total		G	F			
1	Balignane	1	0	3	3	54	31	<b>85</b>	2	0	<b>0</b>	0	0	0
2	Balla Bassène	1	0	2	3	47	30	<b>77</b>	3	0	0	0	0	0
3	Balla Ougonor	1	0	1	1	9	12	<b>21</b>	1	0	0	0	0	0
4	Boulighoye	1	0	3	3	40	30	<b>70</b>	2	1	1	1	0	0
5	Brindiago	1	0	6	6	94	74	<b>168</b>	6	4	4	1 NF	1	0
6	Diaboudior Frontière	1	0	3	4	65	59	<b>124</b>	3	1	0	0	0	0
7	Diacoye Comboli	0	0	2	2	27	20	<b>47</b>	2	0	0	0	0	0
8	Diocadou	0	0	2	2	52	34	<b>86</b>	0	0	0	0	0	0
9	Djibiamé	1	0	3	3	31	28	<b>59</b>	3	0	0	1	0	0
10	Djibidione	1	0	3	3	55	36	<b>91</b>	0	1	0	1	1	0
11	Djigoudière Gelée	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>	0	0	0	0	0	0
12	Djiguirone	1	0	3	3	44	23	<b>67</b>	2	0	0	0	0	0
13	Djinéa Djilacounda Gelée	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>	0	0	0	0	0	0
14	Djiral	1	0	4	4	61	47	<b>108</b>	3	0	0	0	1	0
15	Djondji	1	0	3	3	64	37	<b>101</b>	2	1	0	1	0	0
16	Boulayotte	1	0	2	2	43	39	<b>82</b>	1	0	0	0	0	0
17	Kabougoute	1	0	2	2	21	14	<b>35</b>	3	0	0	1NF	0	0
18	Madjédjame Gelée	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>	0	0	0	0	0	0
19	Massara	1	0	2	2	48	37	<b>85</b>	1	1	1	0	0	0
20	Sitoukène	1	0	6	6	91	75	<b>166</b>	0	5	5	1	0	0
21	Toucara Gelée	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>	0	0	0	0	0	0
22	Niallé	0	0	0	0	14	13	<b>27</b>	0	0	0	0	0	0
<b>Total CR Djibidione</b>		<b>15</b>	<b>0</b>	<b>50</b>	<b>52</b>	<b>860</b>	<b>639</b>	<b>1499</b>	<b>34</b>	<b>14</b>	<b>11</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>0</b>

Source : IDEN de Bignona (année scolaire 2009 / 2010)

## - L'enseignement moyen et secondaire

L'enseignement secondaire est présent dans la CR à travers les CEM de Djibidione de Brindiago et de celui de Sitoukène qui a ouvert ses portes au courant de l'année académique 2008/2009.

Le CEM de Djibidione compte 4 abris provisoires (en banco), deux salles effondrés, six (6) enseignants et un (1) Principal. Il polarise 19 villages pour un effectif de 219 élèves en 2010.

Le CEM de Brindiago compte six abris provisoires, cinq enseignants et un Principal. En outre le Programme Karonghen a entamé la construction de quatre nouvelles salles et deux blocs sanitaires qui sont fonctionnelles depuis l'année scolaire 2008/2009.

Le CEM de Sitoukene par contre souffre de l'inexistence de blocs sanitaire et de point d'accès à l'eau potable alors qu'il concentre un effectif de 192 élèves en 2010.

Les principaux problèmes auxquels fait face le sous secteur sont :

- L'insuffisance de mobiliers (tables banc) et d'infrastructures modernes avec la prédominance des abris provisoires ;
- L'insuffisance de matériels didactiques ;
- L'insuffisance d'enseignants ;
- L'absence de points d'eau potable et de sanitaires ;

**TABLEAU: ETABLISSEMENTS SCOLAIRES MOYEN SECONDAIRE DE LA CR**

N°	Etablissement	NBRE classes	Effectif total			Pt d'Eau	Electricité	Blocs Sanitaire
			G	F	T			
18	CEM Djibidione	7	159	60	219	1	1	13
19	CEM Bridiango	10	131	106	237	1	1	6
20	CEM Sitoukene	5	135	57	192	0	0	0
	<b>CR Djibidione</b>	<b>22</b>	<b>425</b>	<b>223</b>	<b>648</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>19</b>

Source : IDEN de Bignona (année scolaire 2009 / 2010)

### **1.4.2. La santé**

Les principales infrastructures sanitaires de la CR sont constituées de trois (3) Postes de Santé (Djibidione, Diondji et Diocadou), cinq (5) maternités rurales (Djibidione, Diocadou, Diondji, Sitoukène, Balpeuk et Djibiam) et dix (10) cases de santé (Sitoukene, Kaboukoute, Diacoye-Comboli, Djigoudière, Sitoukène, Diaboudior Frontière, Nialle, Brindiago, Baïpeung, Djiral, Djibiame).

Si les postes de santé et les maternités rurales ont été construits ou réhabilités en 2005 par le PSIDEL (Djibidione) et le CICR (Diondji et Diocadou), il n'en demeure pas moins que toutes les cases de santé sont dans des abris provisoires à l'exception de celles de Baïpeung, construite et équipée par l'USAID en 2006 et Nialle par le Programme Karonghen en 2008.

Par ailleurs, tous les Postes de Santé sont situés dans la partie centre et Est de la CR, le Nord et l'Ouest ne disposent que de Cases de Santé dans de très mauvais état..

Les principaux partenaires qui sont intervenus dans le sous-secteur de la santé sont :

- le PSIDEL qui a construit le nouveau Poste de Santé de Djibidione (2005) ;
- le CICR a construit et équipé la Maternité rurale de Diocadou, le Poste de santé et la Maternité rurale de Diondji (2005) ;
- l'USAID a quant à elle financé la construction et l'équipement de la Case de Santé de Baïpeung en 2006 ;
- le programme Karonghen a construit et équipé la Case de Santé de Nialle en 2008.

Malgré toutes ces réalisations le sous-secteur de la santé est confronté à beaucoup de problèmes parmi lesquels les plus importants sont :

- l'insuffisance d'infrastructures sanitaires en particulier dans la zone Nord et Ouest qui n'abritent aucun poste de santé. En outre, à l'exception des deux nouvelles cases de santé de Baïpeung et Nialle, toutes les autres cases de santé sont en banco ou des locaux empruntés et ne sont pas clôturées ;
- le manque de points d'accès à l'eau potable dans toutes les structures sanitaires à l'exception du Poste de santé de Djibidione qui bénéficie d'une adduction à partir du forage de la localité ;

- l’insuffisance et la vétusté des latrines au niveau des structures de santé,
- les structures sanitaires souffrent d’un déficit criard en équipements sanitaires ;
- les Comités de santé ne sont pas fonctionnels du fait que les membres n’ont reçu aucune formation leur permettant de remplir correctement leurs rôles et missions.

**TABLEAU N° : INFRASTRUCTURES SANITAIRES DE LA CR DE DJIBIDIONE**

VILLAGES	POSTES DE SANTE				MATERNITES RURALES				CASES DE SANTE			
	FONCTIONNALITE		BLOCS SANIT.	POINT D'EAU	FONCTIONNALITE		BLOCS SANIT.	POINT D'EAU	FONCTIONNALITE		BLOCS SANIT.	POINT D'EAU
	F	NF			F	NF			F	NF		
Djibidione	1	0	2	1NF	1	0	0	0	0	0	0	0
Diondi	1	0	2	1	1	0	1	1	0	0	0	0
Diocadou	1	0	2	1	1	0	2	1	0	0	0	0
Sitoukene	0	0	0	0	1	0	2	1	1	0	2	1
kaboukoute	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Diacoye-Comboli	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Djigoudière	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0
Nialle	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0
Brindiago	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	2	0
Baïpeung	0	0	0	0	1	0	1	0	1	0	1	0
Djiral	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	2	0
Djibiam	0	0	0	0	1	0	2	1	1	0	1	1
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>2</b>

Source : Région Médicale de Ziguinchor

### 1.4.3. Electricité

La principale source d’énergie utilisée par les populations de Djibidione est le bois de chauffe qui est ramassée par les femmes.

L’électricité conventionnelle est inexistante dans la CR même si l’on note une timide apparition de l’énergie solaire à travers les deux panneaux solaires qui alimentent le Poste de santé et l’hôtel communautaire de Djibidione.

Ce non accès à l’électricité, lié en partie à l’insécurité, constitue le principal problème pour des populations qui se considèrent à tort ou à raison comme des laissés pour compte.

## **1.5. Acteurs de développement dans la CR**

### **1.5.1. Les organisations communautaires de base**

L'esprit du regroupement est souvent lié à la recherche d'une force, d'une sécurité (solidarité) ou d'une stabilité car on se regroupe toujours pour défendre des acquis ou des projets ou pour faire face à des contraintes.

Ces regroupements ont presque toujours un caractère social, sécuritaire, économique, religieux ou culturel. Ici, la société civile renferme une certaine dynamique organisationnelle qui se manifeste autour de l'âge, du sexe, de l'activité, de la religion ou de l'appartenance spatiale. Ces organisations communautaires de base constituent le terreau à partir duquel émergent des initiatives locales de développement.

#### **- Les groupements de promotion féminine (GPF)**

Les femmes sont les principales victimes des déplacements fréquents de populations dans la CR de Djibidione. Leurs activités qui tournent autour de la riziculture, le maraîchage et le petit commerce sont fréquemment interrompues avec des pertes souvent inestimables.

Les initiatives organisationnelles à travers les GPF sont toutes au point mort avec l'abandon des blocs maraîchers, des rizières et le petit commerce qui étaient leurs principales sources de revenus. En outre, elles souffrent d'un manque criard d'équipements d'allègement de travaux dont seuls en disposent les femmes de Brindiago et Balignane (2 Moulin à mil fonctionnels).

La profondeur des puits (15 à 30 m dans certaines zones), l'insuffisance voire l'éloignement de points d'eau et les moyens traditionnels d'exhaure utilisés contribuent à la surcharge des travaux de la femme. Il en découle un vieillissement prématuré des femmes, la faiblesse de leurs revenus et l'accentuation de leur exode principalement vers la Gambie.

### **- Les Associations Sportives et Culturelles (ASC)**

La jeunesse constitue la frange la plus importante de la population dont elle constitue près de 74 %. Cependant elle est, avec les femmes, la couche la plus affectée par le conflit comme le montre la pyramide des âges où la tranche de 13 à 20 ans s'est rétrécie.

En effet, les jeunes n'ont pas réellement bénéficié de la politique de décentralisation puisque aucune infrastructure d'épanouissement sociale n'a été réalisée à leur profit hormis quelques aires sommairement aménagées en terrains de football par les jeunes dans presque tous les villages. Des abris provisoires servent de foyers socio-éducatifs pour les jeunes de Balignane, Kona, Néma-Djinaré, Djiral, Djirème et Baïpeung.

Sur le plan économique, le Centre agro-pastoral qui a été réalisé à Boulighoye n'est plus fonctionnel et aucun projet spécifique n'a été réalisé pour les jeunes à l'image des blocs maraîchers des femmes.

#### ***1.5.2. Les organismes d'appui au développement (ONG, Projet ou Programme de l'Etat)***

De nombreux programmes et projets gouvernementaux interviennent dans la CR de Djibdione. Il s'agit du PROCAS, du PNDL, de l'ANCAR, de l'ANRAC.

#### ***Le Programme d'appui au développement socio-économique pour la paix en Casamance (PROCAS)***

L'objectif global du programme est de renforcer la participation de la population pour la réduction du conflit et la stabilisation des conditions économiques et sociales en Casamance. La mise en valeur et l'utilisation durable du potentiel jusqu'ici peu exploité de la Casamance vont contribuer à la réalisation de l'objectif global du Gouvernement de réduction de la pauvreté au Sénégal.

Sur la base d'objectifs consensuels dans les grandes lignes, les gouvernements sénégalais et allemand se sont mis d'accord pour adopter la stratégie ci-après afin

de promouvoir une évolution pacifique en Casamance. Elle s'articule sur deux axes stratégiques, à savoir :

La promotion d'une économie de paix dans le but :

- de surmonter l'isolement géographique et économique de la Casamance ;
- de renforcer la citoyenneté ;
- de surmonter les répercussions économiques et sociales du conflit (déminage, réinsertion de réfugiés, démobilisation, reconstruction des infrastructures détruites) ;
- de mettre en place des alternatives à l'économie de guerre ainsi que des systèmes durables d'exploitation des ressources ;
- d'améliorer l'accès de la population aux services sociaux de base ;
- d'améliorer les conditions de vie des ménages pauvres et vulnérables à l'insécurité alimentaire.

L'appui à des formes directes de gestion des conflits afin de :

- renforcer les capacités et structures de gestion des conflits au niveau régional et local ;
- renforcer le rôle démocratique de la société civile et son association au processus de paix ;
- soutenir l'auto organisation des populations locales ;
- développer des approches adaptées aux problèmes spécifiques dans les différentes zones de la région ;
- valoriser le rôle des femmes dans les activités économiques et dans les stratégies vers la paix.

### ***L'Association des Frères Unis pour le Développement Economique et Social du Fogny (AFUDES)***

L'AFUDES est une réponse des populations des CR de Djibidione et Suelle face au vide créé par l'insécurité et l'absence d'interlocuteurs à la suite des déplacements massifs des populations.

C'est à partir de mars 1997 que huit (8) villages frontaliers des 2 CR de Suelle et Djibidione ont entamé des négociations pour la mise en place d'une organisation

intercommunautaire endogène capable de venir en aide aux populations de Djibidione victimes de la crise.

Il s'agit de Batong, Diacoye Banga, Djilacounda, Talloum pour la première CR, Boulighoye, Djirème, Sitoukène et Djibidione pour la seconde.

Ainsi des journées culturelles furent organisées en septembre 1997 à Boulighoye avec pour objectifs principaux :

- mener une campagne de sensibilisation des populations sur la nécessité de mettre en place une association locale de développement ;
- organiser la mobilisation de ressources financières locales pour appuyer les déplacés. Ainsi des droits d'adhésion ont été fixés à 3000 FCFA par village entièrement dégagés par les 59 de Djibidione et seulement 5 de Suelle ;
- choisir une dénomination pour la nouvelle association et le consensus s'est dégagé pour l'Association des Frères Unis pour le Développement Economique et Social du Fogy (AFUDES)

Auparavant, une campagne de sensibilisation a été déroulée dans les différents villages en 1998 et 1999 avec l'appui du PAARZ qui a fourni des vivres à distribuer aux victimes.

A l'issue de cette campagne l'AFUDES fut reconnue par récépissé N° 053 – CGZ du 23 septembre 1999, avec siège à Boulighoye.

A la suite des opérations de ratissage menées par l'armée et les déplacements massifs de populations qui s'en sont suivis en 2000, l'AFUDES a mené, avec l'appui du PAARZ, des opérations de distribution de vivres aux réfugiés localisés dans les villages gambiens de Djifanga, Tambacounda et Dianague entre août et septembre 2004.

C'est dans ce même cadre que le PAARZ a appuyé l'élaboration et la réalisation d'un programme qui s'articule autour de :

la distribution de semences et la reconstruction de 45 logements pour appuyer le retour des réfugiés ;

la sélection et le recrutement de jeunes titulaires du BFEM qui, après leur formation par l'IDEN de Bignona, ont été affectés comme pionniers pour la relance de l'éducation dans les 3 écoles en abris provisoires des villages de Djifanga, Tambacounda et Dianague accueillant les réfugiés.

Cette expérience a donné de bons résultats à l'examen d'entrée en sixième grâce à l'appui de partenaires comme l'UNICEF qui a fourni en vivres les cantines scolaires et le PAARZ qui a financé les frais de déplacement des candidats sur Bignona.

Fort de cette expérience et la confiance renouvelée des populations et des partenaires, AFUDES a réalisé la construction et l'équipement d'un Centre de Formation et d'Appui des Producteurs Ruraux (CFPAR) à son siège de Boulighoye avec l'appui de l'Agence française de développement (AFD). Cette infrastructure comprend une forge centrale équipée et constituée d'un atelier de menuiserie métallique et d'un atelier de menuiserie bois.

Après les affrontements entre les factions rivales de 2006 et les déplacements de populations qui s'en sont suivis, l'AFUDES a renforcé sa coopération entamée en 2005 avec ses partenaires du CPAS, FADDO, Justice et Développement et un protocole d'accord fut signé entre ces ONG locales et leur partenaire espagnol «Manos Unidas» pour la mise en œuvre du programme «Karonghen» qui signifie « faire revivre » en Diola du Fogny et du Kassa.

Vu son expérience en matière de négociation pour un retour à la paix, l'AFUDES se trouve ici un partenaire potentiel pour des négociations vers la paix.

### ***Le Programme national de développement local (PNDL)***

Le Programme National de Développement Local (PNDL) est préparé par le gouvernement du Sénégal et l'IDA, suite à une décision commune de fusionner le Programme National d'Infrastructures Rurales (PNIR) et le Projet Fonds de Développement Social (PFDS) communément appelé AFDS pour orienter les prochaines étapes de la mise en œuvre de la décentralisation grâce à un développement local participatif.

Le PNDL, à travers son Projet de développement local participatif (PDLP), prendra en compte tous les aspects de l'approche du développement participatif décentralisé (DDP), adoptée par le Gouvernement à cet effet.

L'objectif du programme est d'aider les collectivités locales et les communautés à avoir accès à un paquet minimal de services essentiels (PMSE), ciblant les communautés les plus pauvres et en ayant recours à une stratégie de développement local participatif. Le projet contribuera aux objectifs du Programme National de Développement Local du gouvernement comme suit :

- (i) appuyer le gouvernement et ses structures pérennes à développer et à mettre en œuvre les politiques, stratégies et mécanismes opérationnels en vue de l'amélioration du cadre de mise en œuvre de la décentralisation ;
- (ii) mettre à jour et améliorer le cadre juridique, réglementaire et financier qui régira de façon efficace la décentralisation et le développement local participatif ;
- (iii) renforcer les capacités des acteurs locaux (collectivités locales, organisations communautaires de base, les agences régionales de développement, les ONG et le secteur privé local) et mettre en exécution de façon efficace l'approche développement local participatif ;
- (iv) améliorer le système de transfert financier depuis le niveau national jusqu'au niveau des communautés, en passant par les collectivités locales.

Le Projet de Développement Local Participatif sera mis en œuvre à travers trois composantes opérationnelles pour appuyer le PNDL :

- (i) appui aux politiques de décentralisation, de déconcentration et de développement local participatif ;
- (ii) financement du développement local ;
- (iii) renforcement des capacités pour la décentralisation, la déconcentration et le développement local participatif;
- (iv) coordination et communication; suivi et évaluation; et gestion environnementale et sociale.
- (v)

### ***L'Agence Nationale du Conseil Agricole et Rural (ANCAR)***

L'ANCAR a été créée pour piloter le conseil agricole et rural sur toute l'étendue du territoire national, selon une nouvelle approche fondée sur la demande des producteurs et en partenariat avec les OP et les principaux acteurs du développement rural (ONG, Projets, SRDR, etc.). L'approche qui la sous-tend se décline comme suit:

- contribuer à promouvoir le transfert de responsabilité aux OP, aux Collectivités locales et au Secteur Privé ;
- permettre et consolider la décentralisation ;
- assurer une professionnalisation du conseil agricole et rural;
- permettre d'améliorer le ratio du coût du conseil agricole et rural par rapport aux résultats obtenus ;
- garantir un partenariat entre l'Etat, les collectivités locales et les OP impliquées dans les activités de conseil agricole et rural.

Le nouveau conseil agricole et rural est global, participatif, communicatif et pluridisciplinaire ; et couvre les besoins d'appui, renseigne les producteurs sur toutes les activités relatives aux productions, et intervient pour une meilleure gestion des ressources naturelles.

L'ANCAR intervient dans tous les secteurs (agriculture, foresterie, environnement) et englobe plusieurs fonctions (appui conseil, transfert de technologie adaptée, sensibilisation, formation, information, intermédiation) et dans diverses activités (production, commercialisation, approvisionnement, crédit, transformation, artisanat, etc.) de la vie rurale.

A Djibidione, l'ANCAR se déploie progressivement, à la faveur de l'accalmie notée depuis un an sur le terrain militaire, avec la mise en place du CLCOP (2008).

### ***L'Agence Nationale de Relance des Activités économiques et sociale en Casamance (ANRAC)***

L'Etat du Sénégal, suite aux Accords de Paix de Casamance, a mis en place un important Programme destiné à la Relance des Activités Economiques et Sociales en

Casamance (PRAESC). A cet effet, l'Agence Nationale pour la Relance des Activités économiques et sociales en Casamance (ANRAC), mise en place par le gouvernement est chargée de la coordination de la mise en œuvre du Programme qui bénéficie de l'appui financier de plusieurs bailleurs (

Les composantes du PRAESC sont au nombre de quatre (4).

Composante 1 : Déminage

Composante 2 : Démobilisation, réinsertion, réintégration

Composante 3 : Reconstruction, réhabilitation des infrastructures

Composante 4 : Développement local

Ainsi, le PRAESC constitue un partenaire potentiel de la communauté rurale.

**TABLEAU N° : PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT INTERVENANT DANS LA CR**

<b>PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT</b>	<b>NATURE</b>	<b>DOMAINE D'INTERVENTION</b>	<b>CIBLES</b>
<b>PROCAS</b>	Projet	Prévention et gestion de conflit, promotion de la paix	Populations locales
<b>ANCAR</b>	Agence	Conseil agricole et rural (renforcement de capacités)	Populations locales
<b>ANRAC</b>	Agence	Hydraulique, santé (construction et réhabilitation des infrastructures sanitaires), communication (aménagement et réhabilitation pistes), éducation (construction et équipement salles de classes)	Populations locales
<b>PNDL</b>	Programme	Réalisation des infrastructures socio-économiques de base, renforcement de capacités	Populations locales
<b>USAID</b>	Programme	Santé (appui en matériels médicaux), hydraulique et assainissement en milieu rural	Populations locales
<b>PAM</b>	Programme	Appui à la construction des ouvrages hydro- agricoles, éducation (appui aux cantines scolaires)	Populations locales
<b>PEPAM</b>	Programme	Construction d'ouvrages hydrauliques, Extension réseau AEP, fonçage de puits, assainissement rural	Populations locales
<b>CICR</b>	ONG	Intervient dans le domaine de l'éducation et de la santé	Populations locales
<b>Handicap International</b>	ONG	Lutte contre les mines, social, formation	
<b>UNICEF</b>	Programme	Education, assainissement (blocs sanitaires dans les écoles)	Populations locales
<b>Programme Karoghen</b>	Programme	Intervient dans le domaine de l'éducation et de la santé	Populations locales
<b>PSIDEL</b>	Projet	Intervient dans le domaine de l'éducation, la santé et tous les aspects du développement local	Populations locales
<b>CARITAS</b>	ONG	Agriculture, hydraulique rurale, allègement des travaux des femmes, santé, Assistance sociale	Populations locales

L'une des difficultés rencontrées par le Conseil rural réside dans l'absence d'un protocole quelconque entre lui et ces organisations, ce qui rend difficile le suivi de leurs activités. Le Conseil rural devrait étudier les conditions d'établissement de protocoles d'accord avec ces organisations pour une prise en compte de leurs actions dans le schéma de planification du Conseil rural.

## **II. BILAN DE L'ACCÈS À L'EAU POTABLE**

### **2.1. Ressources en eau**

#### **2.1.1. Eaux de surface**

Le réseau est constitué par les systèmes hydrauliques des marigots de Baïla au Sud et de Diouloulou dans le Centre Nord et quelques mares temporaires qui se remplissent en hivernage. Ces dernières, qui ont une durée de vie de trois à quatre mois du fait des déficits pluviométriques, constituent la principale source d'abreuvement du bétail de juillet à février/mars.

#### **2.1.2. Eaux souterraines**

Les eaux souterraines de la communauté rurale de Djibidione sont constituées par la nappe phréatique et la nappe maestrichtienne ;

La nappe phréatique qui est peu profonde (8 à 15m de profondeur) est fréquemment utilisée par les populations pour l'approvisionnement en eau à usage domestique au moyen des puits traditionnels et puits modernes creusés au niveau de la CR.

La nappe maestrichtienne quand à elle qui se trouve entre 100 et 500m de profondeur est la nappe captée par les forage fonctionnels de la communauté rurale.

### **2.2. Synthèse d'inventaire des infrastructures de production et de distribution d'eau**

#### **2.2.1. Réseaux AEP**

L'accès à l'eau potable est un des grands problèmes de la CR de Djibidione qui ne dispose que d'un seul forage fonctionnel à Djibidione. Ce forage, réhabilité en 2005 par le CICR avec un château d'eau de 30 m<sup>3</sup>, alimente le Poste de Santé et l'école élémentaire, en plus de la potence à charrette, l'abreuvoir et deux Bornes Fontaine du village.

Le second forage qui est à Batinding (1978), n'est pas encore fonctionnel du fait que le système de pompage n'est pas encore installé. Le PNIR a construit le château d'eau et le réseau d'adduction pour huit (8) branchements individuels dans les concessions.

### **- l'AEV de Djibidione**

C'est une adduction d'eau village qui dessert 524 personnes en 2010 à travers 2 BF, 2 BC, 1 PO et 1 AB.

Installé en 1988 et réhabilité en 2005 par le CICR, le forage (N°IRH 169X0008) d'une profondeur de 110 m est équipé d'un moteur thermique et d'une pompe à axe vertical fournissant un débit d'exploitation de 20 m<sup>3</sup>/h soit une capacité de production journalière (CPJ) de 100 m<sup>3</sup>/j suffisant pour couvrir la demande domestique qui s'élève à 18,34 m<sup>3</sup>/jour et dégage un excédent permettant de couvrir une demande additionnelle d'environ 2041,5 UBT.

La capacité de stockage du château d'eau (100 m<sup>3</sup>) ainsi que la charge disponible (15 m de radier), sont largement suffisant et offrent de réels possibilités de densification et d'extension du réseau aux villages environnants.

Youtefois l'équipement d'exhaure devrait être renouvelé et remplacé par une électropompe immergée alimentée par un groupe électrogène afin d'accroître la CPJ du forage.

- i. De manière globale, une remise à niveau de cette infrastructure s'avère nécessaire pour l'ajuster à la demande potentielle.

La gestion de l'eau souffre également de l'inexistence de compteurs pour évaluer la consommation individuelle (l'eau est vendue à 500F/ m<sup>3</sup>) et d'une ASUFOR chargée de la gestion de l'ouvrage

**- l'AEV de Batinding Dieme** Installé en 1985, le forage de Bating Dieme d'une profondeur totale de 152 m était équipé d'un GE et d'une EPI et alimentait 177 personnes à travers 8 BP, 1 AB et 1 PO

Malheureusement il est à l'arrêt depuis 1989 par défaut d'équipement d'exhaure.

De même le château d'eau d'une capacité de 100 m<sup>3</sup> et de 11m de hauteur sur radier réalisé en 2009 n'a jamais été utilisé.

Des travaux de réhabilitation ont toutefois été entamés au niveau de l'ouvrage ; il urge donc de finaliser ces travaux et de procéder à une extension de réseau afin de répondre à la demande potentielle.

L'installation d'une ASUFOR et la pose de compteur au niveau des points d'eau est également nécessaire pour assurer une bonne gestion de l'ouvrage et de l'eau.

**TABLEAU : CARACTERISTIQUES DES RESEAUX AEP DE LA CR**

DESIGNATION	N°IRH	DESSERTE		PRODUCTION – STOCKAGE				DISTRIBUTION				
		NBRE DE LOCALITES	POP.	ENERGIE	EXHAURE	CPJ	STOCKIGE	BF	BP	PO	AB	BJ
Djibidione	169X0008	1	0	MTH	PAV	0	100/15	2 NF	0	1 NF	1 NF	0
Bating Dieme		1	0		EPI	0	100/11	0	8 NF	1 NF	1 NF	0
<b>Total</b>		<b>2</b>	<b>0</b>	-	-	<b>0</b>	-	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### **2.2.2. Puits modernes et puits équipés de PMH**

La communauté rurale dispose de 20 puits modernes et 5 puits équipés de PMH fonctionnels qui assurent l'essentiel de l'approvisionnement en eau des populations.

En effet seulement 22,8 % des villages disposent de puits modernes qui sont souvent en état de dégradation avancé contre 8,77% des villages qui disposent de puits équipés de PMH avec des profondeurs variant de 15 à 30 m et des moyens d'exhaure manuels.

On note également la présence de quatre mini forage avec PMH mis en place dans les blocs maraîchers.

L'essentiel de l'approvisionnement se fait donc à travers les puits traditionnels disséminés dans tout l'espace communautaire.

Cette situation traduit l'acuité du problème d'approvisionnement des populations en eau potable pour atteindre les objectifs du millénaire pour le développement et qui se résume en une insuffisance d'infrastructures hydrauliques modernes du fait de :

- l'insuffisance de forage ;
- l'absence de systèmes d'AEP Multi Villages ;
- l'insuffisance de puits modernes ;
- l'insuffisance de moyens d'exhaure adaptés à la profondeur de la nappe phréatique ;
- la cherté de l'eau facturée à 500 FCFA le m<sup>3</sup> pousse les populations à utiliser l'eau de puits.

## **2.3. Accès à l'eau potable pour les usages domestiques**

### **2.3.1. Taux d'accès**

Le taux d'accès à l'eau potable de la communauté rurale de Djibiddione pour l'année 2010 est de 34,86% ce qui place celle-ci parmi les communautés rurales ayant un des plus faible taux d'accès du département.

Parallèlement, le taux d'accès de la CR de Djibidione par AEP est de 0% qui est largement inférieur à la moyenne nationale qui est estimée à 48%. En effet aucune localité de la CR ne dispose d'un accès à l'eau potable par BF ou BP.

Ce taux d'accès doit cependant être analysé avec beaucoup de réserve car elle dépend globalement pour la communauté rurale de Djibidione des PM ou des puits équipés de PMH qui assurent l'essentiel de l'alimentation en eau des populations et qui sont dans un ébat très vétuste.

#### **Taux d'accès « raisonnable »**

En raison du fait localités limitrophes aux villages ayant accès à un point d'eau moderne soit par AEP soit par PM sont toujours situés à plus d'1 km ; le taux d'accès raisonnable calculé est le même que le taux d'accès général qui est estimé à 34,86% qui est largement inférieur à la moyenne nationale estimée à 64%.

#### **Bilan EPE**

Le bilan en EPE de la communauté rurale de Djibidione fait apparaître pour 2010 un déficit global de 23,37 EPE. En effet avec seulement, 20 PM et 5 puits équipés de PMH fonctionnel, la communauté rurale de Djibidione concentre un total de 12,5 EPE fonctionnel pour 10761 personnes soit 01 EPE pour 861 personnes.

Le niveau de couverture de la communauté rurale en équivalent point d'eau est donc largement inférieur au niveau de desserte standard de 1 EPE pour 300 personnes retenu dans la politique nationale.

L'analyse du bilan EPE de la CR de Djibidione montre que sur un effectif de 57 localités, seul 8,7% des villages (5 localités) présentent un bilan EPE positif contre 91,2% (52 localités) qui ont un bilan EPE négatif parmi lesquelles on peut noter de

gros centres ruraux tel que Brindiago (621 hbts), Diondi (524 hbts) et Diocadou (390 hbts).

Conséquence de ce déficit, l'essentiel de l'approvisionnement en eau reste aujourd'hui assuré par les puits traditionnels disséminés à travers l'espace communautaire et qui ne parviennent pas à assurer convenablement la desserte en eau des populations et du cheptel.

**TABLEAU : BILAN EPE POUR LA CR**

INTITULE	2010	2015
Population totale CR	10761	11272
Population desservie	8496	11222
Population non desservie de la CR	5916	50
Besoins en EPE pour atteindre un taux de desserte de <b>99,56</b> % visé par le conseil rural.	28,32	37,37

### **2.3.2. Taux de desserte**

Le taux de desserte en eau potable est de **21,04 %** pour l'ensemble de la CR qui est largement inférieur au taux d'accès général qui est égal à 34,86% puisque beaucoup de localités de la CR, bénéficiaires de points d'accès à l'eau potable, présentent un déficit en EPE.

**TABLEAU : TAUX DE DESSERTE**

COMMUNAUTE RURALE	
Code administratif	02121
Population 2003 (RGPH III)	10261
Taux de croissance	0,95%
Population 2010 estimée	10761
Nombre équivalents points d'eau	12,5
Taux de desserte	21,04%
Personnes par EPE en 2010	861

### **Desserte des localités de plus de 1000 habitants par BF / BP**

En raison de l'insécurité et du déplacement massif de population vers la Gambie et des zones sécurisées, aucune localité de la communauté rurale de Djibidione n'atteint les 1000 hbts.

La localité la plus densément peuplée est celle de Brindiago qui concentre 659 personnes qui est desservie par PM.

## **2.4. Accès à l'eau potable pour les usagers productifs et les besoins communautaires**

### **2.4.1. Agriculture**

L'accès à l'eau potable pour les usages agricole pose un réel problème dans la communauté rurale de Djibidione.

En effet aucun bloc maraicher n'a été recensé dans l'ensemble de la CR, la desserte en eau pour les usages agricole est donc assurée par 6 puits équipés de PMH localisés dans les villages de Baila Djiring, Brindiago, Massara et Sitoukeye mais également par des bassins aménagés par les populations et qui sont alimentés par les eaux pluviales..

Il est donc nécessaire de réaliser des bacs de jardin au niveau des exploitations maraichères des villages alimenté par les forages qui devront au préalable être réhabilités pour accroître leurs capacités de production journalière.

Pour rendre plus viable ces exploitations, il est vivement souhaitable d'aménager des bassins de rétention dans des zones à vocation maraichères ou arboricoles pour une exploitation optimale des eaux de pluie ou la construction d'autres ouvrages de captage compte tenu des besoins élevés en irrigation, exprimés par les populations de la CR.

### **2.4.2. Elevage**

Le secteur de l'élevage n'est pas très développé dans la communauté rurale de Djibidione. Toutefois le cheptel disponible a besoin, pour son abreuvement surtout en saison sèche, d'environ 268,56 m<sup>3</sup> d'eau par jour. Ainsi la mise en eau des 2 abreuvoirs existants et la réalisation de 5 autres abreuvoirs ou l'aménagement de bassins de rétention sont nécessaires afin de satisfaire les besoins en eau du cheptel.

### **2.4.3. Infrastructures scolaires et sanitaires**

L'accès à l'eau potable pour les infrastructures sanitaires et scolaires constitue un réel problème au niveau de la CR de Djibidione. En effet seul le poste de santé et l'école élémentaire de Djibidione bénéficient de branchements communautaires qui sont actuellement non fonctionnel.

Ainsi chaque infrastructure socioéconomique (scolaire, sanitaire, marchande) devra disposer d'un point d'eau moderne qui permettra à l'édicule public qui y est construit de répondre aux normes du PEPAM.

## Conclusions

L'approvisionnement en eau potable de la CR se présente comme suit :

- le taux d'accès à l'eau potable de la CR est de **34,86 %** contre 48% en moyenne nationale (2004);
- le taux de desserte établit d'après le bilan EPE est de **21,04 %** car beaucoup de localités desservies présentent un bilan en EPE déficitaire.

### 3.1.1. Assainissement collectif

L'inventaire des infrastructures d'assainissement à concerné les ouvrages d'évacuation et d'isolement des excréta à usage collectif situés à l'intérieur des infrastructures scolaires, sanitaires, etc.

L'accès à un système d'assainissement adéquat au niveau de ces infrastructures constitue un véritable problème au niveau de la CR de Djibidione.

En effet seul 20% des établissements scolaires et 5 des infrastructures sanitaires ont 3,8% ont accès à un système d'assainissement.

Le système d'assainissement au niveau des infrastructures scolaires et sanitaires est en majorité constitué de latrines à fosse ventilée qui ne répondent pas souvent aux caractéristiques édictées par le PEPAM.

**TABLEAU : INVENTAIRE DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT**

INFRASTRUCTURES	ECOLE (17) OU COLLEGE (3)	POSTE DE SANTE (3), MATERNITES RURALES (5), CASES DE SANTE (10)	AUTRES
Nombre d'infrastructures	20	18	3
Nombre d'édicules existants	11	15	3
Nombre d'édicules adéquats	0	3	0
Taux d'équipement	55%	83,33%	100%
Taux d'équipement adéquat	0%	16,66%	0%

### **3.1.2 Assainissement individuel**

Le résultat de l'enquête-ménage réalisée dans la communauté rurale sur les différents types de latrines existantes ou non, est le suivant :

CATEGORIE	NOMBRE	POURCENTAGE
Latrines traditionnelles	65	37,8%
Latrines "sanplat"	0	0
Latrines à fosse septique	0	0
Latrines améliorées VIP	0	0
Latrines TCM	0	0
Ménages n'ayant pas de latrines	107	62,2%
<b>Total</b>	<b>172</b>	<b>100%</b>

L'analyse des résultats des enquêtes- ménages réaliser à Djibidione, montre que seul 37,8% des ménages disposent d'un système d'assainissement individuel constitués' essentiellement de latrines traditionnelles contre 62,2% de ménage qui n'en dispose pas.

L'analyse des données d'enquêtes montre également que 100% des latrines recensées sont constituées de palissades à ciel ouvert qui sont à 100% dans un mauvais état.

S'agissant des autres ouvrages d'assainissement individuels, il faut noter qu'un total de 462 douches traditionnelles.ont été recensées.

### **3.2. Accès à l'assainissement individuel**

En prenant en compte les standards retenus par le PEPAM, le taux moyen d'équipement des ménages en système adéquat d'assainissement des excréta est nul dans la communauté rurale de Djibidione ainsi il faut d'ici 2015 réaliser 798 système adéquat d'assainissement individuel pour ramener ce taux à **50%**.

### **3.3. Accès à l'assainissement pour les services sociaux de base**

L'ensemble des infrastructures scolaires fonctionnels et sanitaires ( PS et maternités rurales) de la CR ne disposent pas d'édicules adéquats d'évacuation des excréta. Il faudra donc d'ici 2015 réaliser au moins un édicule adéquat dans chaque infrastructures scolaire ou sanitaire pour atteindre un taux d'accès de 100%.

## Conclusions

De manière générale, le niveau d'équipement en infrastructures d'assainissement des excréta dans les infrastructures socioéconomiques (établissements scolaires et sanitaires, ...) et, dans les concessions (assainissement individuel) est inexistant même si certaines infrastructures sont dotées de système d'assainissement collectif (édicule public) qui sont pour l'essentiel très vétustes et ne répondent pas aux normes du PEPAM.

## IV. PLAN D'INVESTISSEMENT DE LA COMMUNAUTE RURALE

### 4.1. Objectifs pour 2015

#### 4.1.1. Eau potable

L'objectif global du PLHA est de fournir un accès adéquat à l'eau potable à la population ainsi que dans toutes les infrastructures socioéconomiques de la CR.

L'objectif du plan communautaire à l'horizon 2015 est qu'à cette date (i) **99,55%** de la population de la CR dispose d'un accès adéquat à l'eau potable, et (ii) **52,6 %** des infrastructures socioéconomiques aient un accès adéquat à l'eau potable.

#### 4.1.2. Assainissement

L'objectif global du PLHA est d'assurer un accès adéquat à l'assainissement à la population ainsi que dans toutes les infrastructures socioéconomiques de la CR.

Donc l'objectif visé à l'horizon 2015 est qu'à cette date (i) **50%** des ménages représentant 5565 personnes dispose d'un accès adéquat à l'assainissement des excréta et eaux usées, et que (ii) **52,6%** des infrastructures éducatives et sanitaires ainsi que les marchés et les lieux publics soient correctement et durablement assainis. 1

## V. RESULTATS ATTENDUS EN 2015

### 5 1. Eau potable

La densité des points d'eau modernes sera de 1 EPE pour 300 personnes dans les villages desservis par AEP afin d'atteindre un taux de desserte de **99,55%**. Pour

atteindre cet objectif d'accès en 2015, il faut construire **37,37 EPE** en tenant compte de l'amélioration de la desserte par le remplacement des puits modernes par les branchements particuliers ou les bornes fontaines.

## **5.2. Assainissement**

Toutes les infrastructures socioéconomiques fonctionnelles disposeront chacune d'un édicule public conforme aux normes du PEPAM, entretenus et fonctionnel. La priorité sera axé toutefois sur kles postes de santé, les maternités et les établissements scolaires à grand effectif et dépourvus de blocs sanitaires.

En 2015, au moins **797** ménages représentant 5579 personnes disposeront chacun d'un ouvrage fonctionnel d'évacuation des excréta et d'un bac à laver avec puisard pour l'évacuation des eaux usées.

## **VI. COMPOSANTES DU PLHA**

### **6.1. Développement des infrastructures d'eau potable**

Le développement des infrastructures d'eau potable de la CR comprend sept projets : (1) le renouvellement de l'équipement d'exhaure du forage de Djibidione, la densification et l'extension du réseau, (ii) la finalisation des travaux de réhabilitation du forage de Batinding Dieme, la densification et l'extension du réseau ; (iii) la Construction d'une nouvelle AEMV à Nialle ; (IV) la construction d'une nouvelle AEMV à Diacoye Komboly ; (v) la construction d'une nouvelle AEMV à Djigoudière ; (VI) la construction d'un mini forage à Kadioulouck et (VII) la construction d'un mini forage à oukess Kcompoundou.

Le financement de ces projets dont les fiches APS sont annexées au présent document, est à rechercher. Toutes les infrastructures seront techniquement conformes aux prescriptions du Manuel des projets d'eau potable et d'assainissement édité par le PEPAM. Des bornes fontaines (25), branchements communautaires (29), des branchements particuliers (280) seront intégrés dans le coût de chaque projet et des abreuvoirs (6) qui sont demandés par les populations seront construits dans certaines localités.

**TABLEAU : LISTE DES PROJETS D'EAU POTABLE AVEC LEUR PRIORITE**

N°	PROJET	PRIORITE	POP EN 2015	NBRE EPE	NBRE EAB	FINANCEMENT
EP-1	renouvellement de l'équipement d'exhaure du forage de Djibidione, la densification et l'extension du réseau	1	1595	5,32	1	A rechercher
EP-2	la finalisation des travaux de réhabilitation du forage de Batinding Dieme, la densification et l'extension du réseau	2	1527	5,09	1	A rechercher
EP-3	Construction d'une nouvelle AEMV à Nialle	3	1864	6,21	1	A rechercher
EP-4	Construction nouvelle AEMV à Diacoye Komboly	4	2766	9,22	1	A rechercher
EP-5	Construction nouvelle AEMV à Djigoudière	5	3218	10,73	2	A rechercher
EP-6	Construction mini forage à Kadialouck	6	107	0,34	0	A rechercher
	Construction mini forage à Djikesse Kampoundou	7	145	0,46	0	
<b>Total programme</b>		-	<b>11222</b>	<b>37,37</b>	<b>6</b>	A rechercher

## **6.2. Développement des infrastructures d'assainissement**

Le développement des infrastructures d'assainissement de la CR compte (i) la construction de (20) édicules publics et celle de sept cent quatre vingt dix huit (798) systèmes d'assainissement individuel.

Les projets d'édicules publics concernent onze (11) établissements scolaires, trois (3) postes de santé et six (6) maternités rurales. Les projets seront construits suivant le modèle standard adopté par le PEPAM, comprenant (i) un compartiment pour femmes doté de quatre cabines et d'un lavabo, et (ii) un compartiment pour hommes doté de trois cabines, trois urinoirs et d'un lavabo. Pour les maternités rurales, les cabines du compartiment des hommes seront transformées en douches avec puisards pour permettre aux femmes qui viennent pour l'accouchement, de se laver.

Les différents types d'ouvrage individuels, demandés par les concessions incluront (i) des latrines soit à fosse ventilée soit à chasse manuelle (ii) et des bacs à laver avec puisards. Le principe de la mise en œuvre sera basé sur la réponse à la demande des ménages.

La majorité des ménages (94,63%) souhaitent acquérir des latrines TCM à chasse manuelle contre 5,37% qui optent pour des latrines VIP à fosse alternante.

- Choix du type de latrines par le ménage

CHOIX DES MENAGES	NOMBRE	POURCENTAGE
Latrine TCM à fosse alternante	141	94,63%
Latrine VIP à fosse alternante	8	5,37%
<b>Total</b>	<b>149</b>	<b>100%</b>

Présentation des différents types d'ouvrage demandés par les ménages :

### ➤ LATRINE TCM À FOSSES ALTERNANTES

#### *Description technique*

#### *Composantes de l'ouvrage*

##### *Superstructure*

Elle est faite d'agglos creux de 12 cm d'épaisseur. La cabine est entièrement couverte d'une toiture en tôles ondulées 0.17 supportées par des chevrons 6/4 en samba, et équipée d'une chaise turque ayant à sa base un siphon hydraulique en aluminium lequel communique avec un coude PVC Ø 110 et un tuyau PVC Ø110 qui aboutit dans le regard de répartition. Le seuil de la porte est précédé par une terrasse maçonnée appelée marche- pieds.

##### *Regard de répartition*

C'est un petit ouvrage carré de 55 cm de côté et 45 cm de profondeur. Il est fait d'agglos pleins de 12 cm d'épaisseur. Le fond du regard doit présenter une pente inclinée vers les fosses pour une bonne évacuation des excréta en provenance du tuyau d'évacuation. La dalle de couverture du regard est en béton armé de 6 cm d'épaisseur.

#### **Infrastructure**

02 fosses cylindriques alternantes de dimensions 1,30 m de diamètre et 2 m de profondeur. Elles sont distantes de 2 m minimum et couvertes par des demi-dalles circulaires en béton armé dosé à  $350 \text{ kg/m}^3$  (soit 1 sac de ciment+1 brouette de sable+2 brouettes de gravier) avec 8 cm d'épaisseur. Sur ces demi-dalles existe un trou carré de 40 cm de côté pour le contrôle du niveau des boues dans la fosse. Chacune des deux fosses est reliée au regard par un tuyau PVC Ø 110. C'est dans ces deux fosses que sont admises, de manière alternante, les matières fécales issues du regard. Ces fosses servent au stockage et à la minéralisation des excréta; les eaux de chasse étant infiltrées dans le sol par l'intermédiaire des joints ouverts au niveau des parois des fosses. Les fosses seront maçonnées en agglos voûtés pleins de 15. Les joints verticaux seront laissés ouverts sauf au niveau de la 1<sup>ère</sup> rangée inférieure et des 2 dernières rangées supérieures.

Le ferrailage des « dallettes » est constitué d'aciers HA10 et HA6 avec pour espacement mini 13 cm.

### ***Conditions de mise en œuvre***

### ***Zone d'implantation recommandée***

Zone où le toit de la nappe est au moins à 3,50 m de profondeur. Lorsque la nappe est moins profonde, d'autres dispositions constructives doivent être prises (élargissement du diamètre de la fosse pour réduire sa profondeur ou surélévement artificiel du sol, cas des zones insulaires ou des vallées).

### ***Mode d'exploitation et d'entretien***

#### ***Règles d'usage de la latrine***

- Nettoyage anal à l'eau ;
- Se laver les mains après usage;
- Bien se positionner par rapport au trou de défécation ;
- Orientez les eaux de nettoyage anal, de lavage de la latrine dans les fosses.

#### ***Règles d'entretien de la latrine***

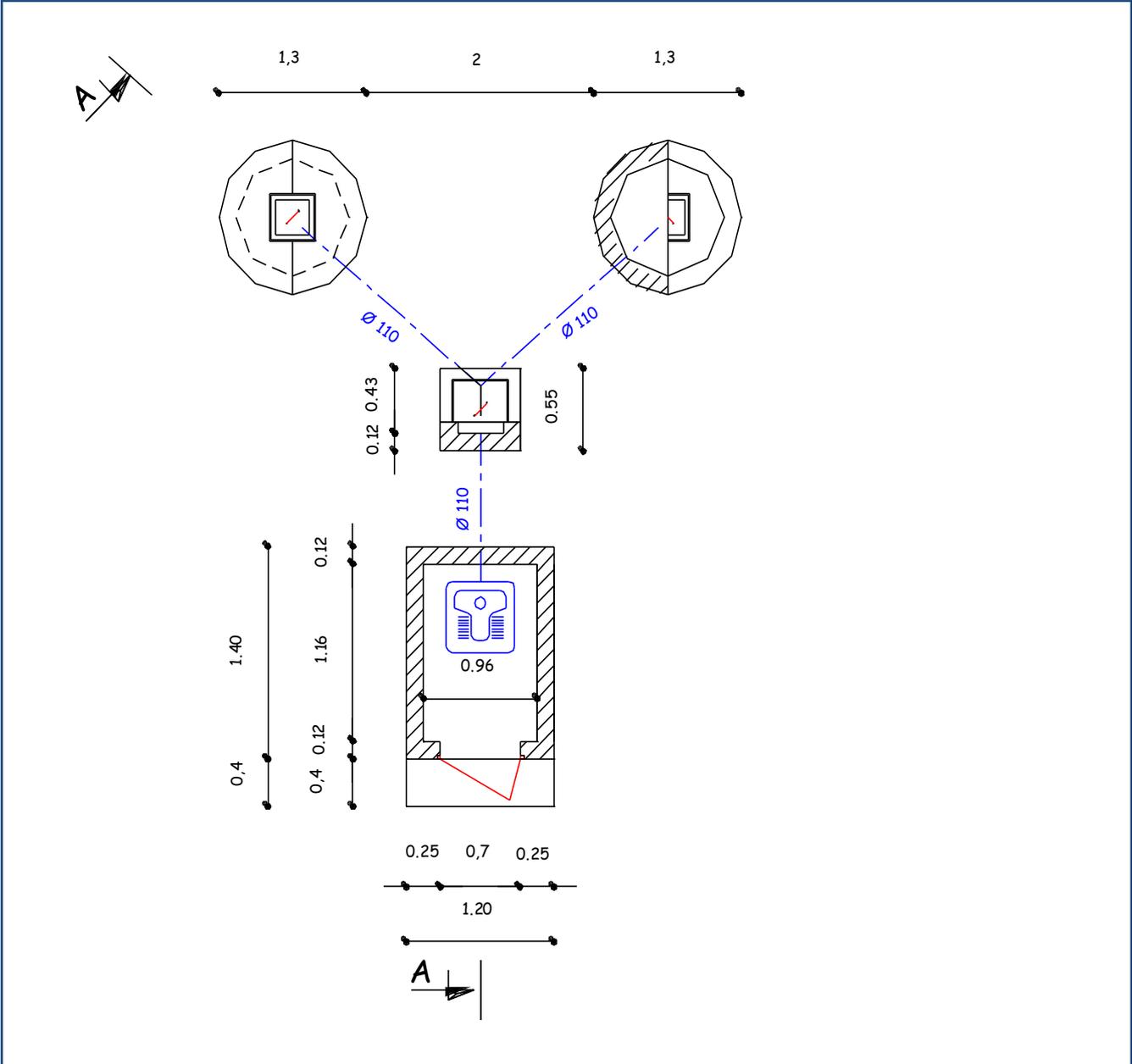
- Disposer d'un balai en permanence dans la latrine ;

- Disposer d'un détergent en permanence dans la latrine ;
- Nettoyer la latrine quotidiennement ;
- Éviter de verser d'autres eaux usées dans la fosse. Seules sont admises les eaux de nettoyage anal et de lavage de la latrine ;
- Ne pas jeter des objets solides à travers le trou de défécation.

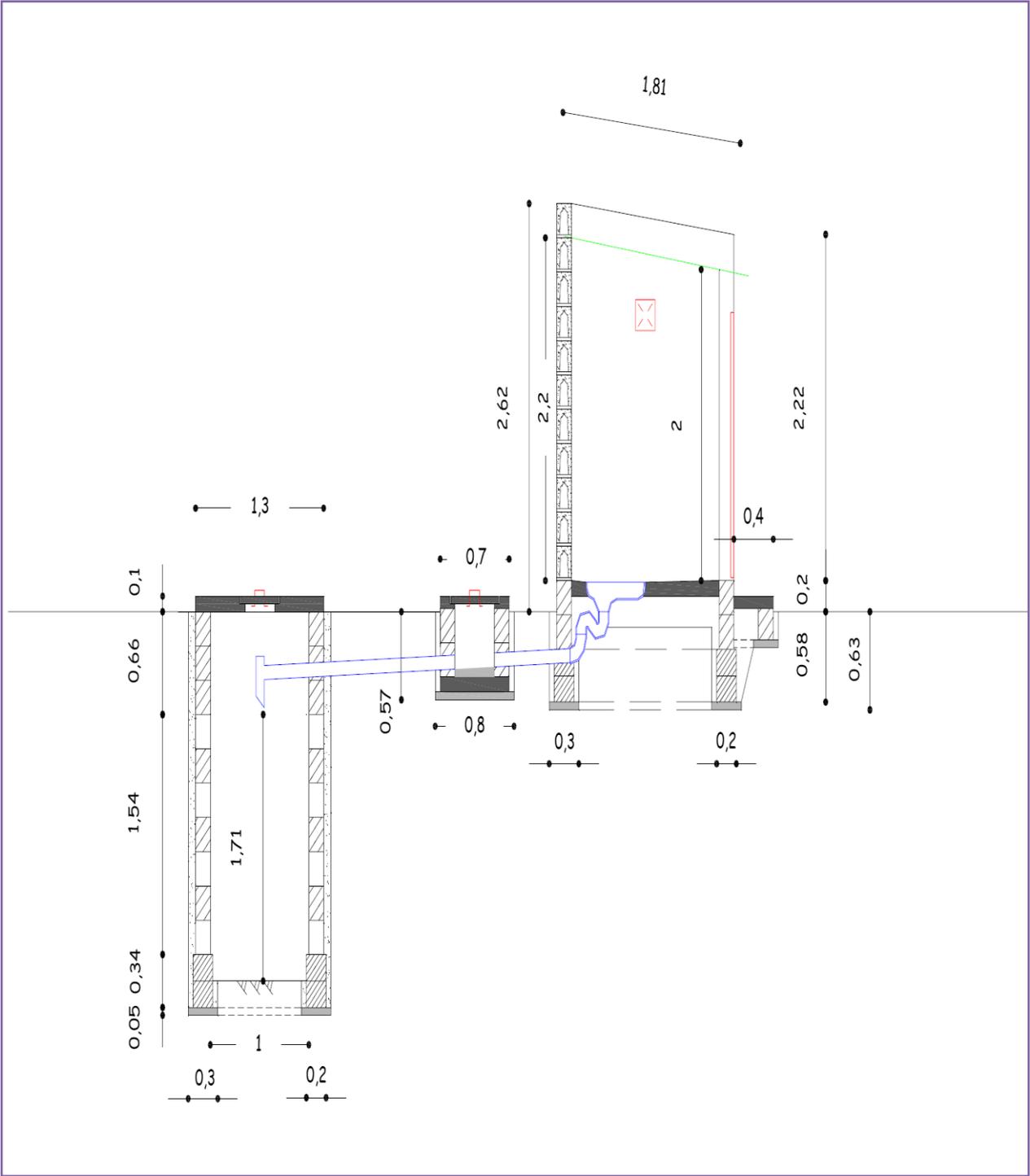
### ***Règles de maintenance de la latrine***

- Respecter et pratiquer les règles d'usage et d'entretien ;
- Inspecter régulièrement la latrine ;
- Maintenir la porte toujours fermée ;
- Diagnostiquer toutes les défaillances constatées et réparer le plus tôt possible;
- Changer le bouchon de position dans le regard de répartition dès que les boues sont à 40 cm de la face inférieure des « dalles ».

### ***Toilette à chasse manuelle : Vue en plan***



**Toilette à chasse manuelle : Coupe A – A**



# LATRINE VIP À FOSSES ALTERNANTES

## ***Description technique***

### ***Composantes de l'ouvrage***

#### ***Superstructure***

Elle est faite d'agglos creux de 12 cm d'épaisseur. La cabine est entièrement couverte d'une toiture en tôles ondulées 0.17 supportées par des chevrons 6/4 en samba. Sur le plancher de la cabine existent deux trous de défécation munis de repose-pieds. Ces trous communiquent directement avec les deux fosses alternantes. La cabine repose ainsi à cheval sur les deux fosses. Le seuil de la porte est précédé par une marche pieds.

#### ***Infrastructure***

02 fosses alternantes, maçonnées et couvertes par des dalles et munies d'évents en PVC Ø 110 de 3 m de hauteur. Ces fosses servent au stockage et à la minéralisation des excréta et infiltrent les eaux de nettoyage anal à travers des joints ouverts sur les parois.

Les fosses alternantes sont couvertes de dalles de 8 cm d'épaisseur. Les dalles sont conçues en deux types : deux dalles pour la vidange, et deux dalles sur lesquelles sont percés les trous de défécation et de ventilation.

Le ferrailage est constitué d'aciers HA10 et HA6 avec des espacements variant entre 13 et 16 cm.

### ***Conditions de mise en œuvre***

#### ***Zone d'implantation recommandée***

Zone où le toit de la nappe est au moins à 3,50 m de profondeur, sinon prendre d'autres dispositions constructives (voir choix de technologie).

### ***Mode d'exploitation et d'entretien***

## **Règles d'utilisation de la latrine**

- Nettoyage anal à l'aide d'un peu d'eau ou d'objets solides ;
- Lavage des mains après usage ;
- Pas de surcharge de la dalle ;
- Bien se positionner par rapport au trou de défécation ;
- Orientez les eaux de nettoyage anal, de lavage de la latrine dans les fosses ;

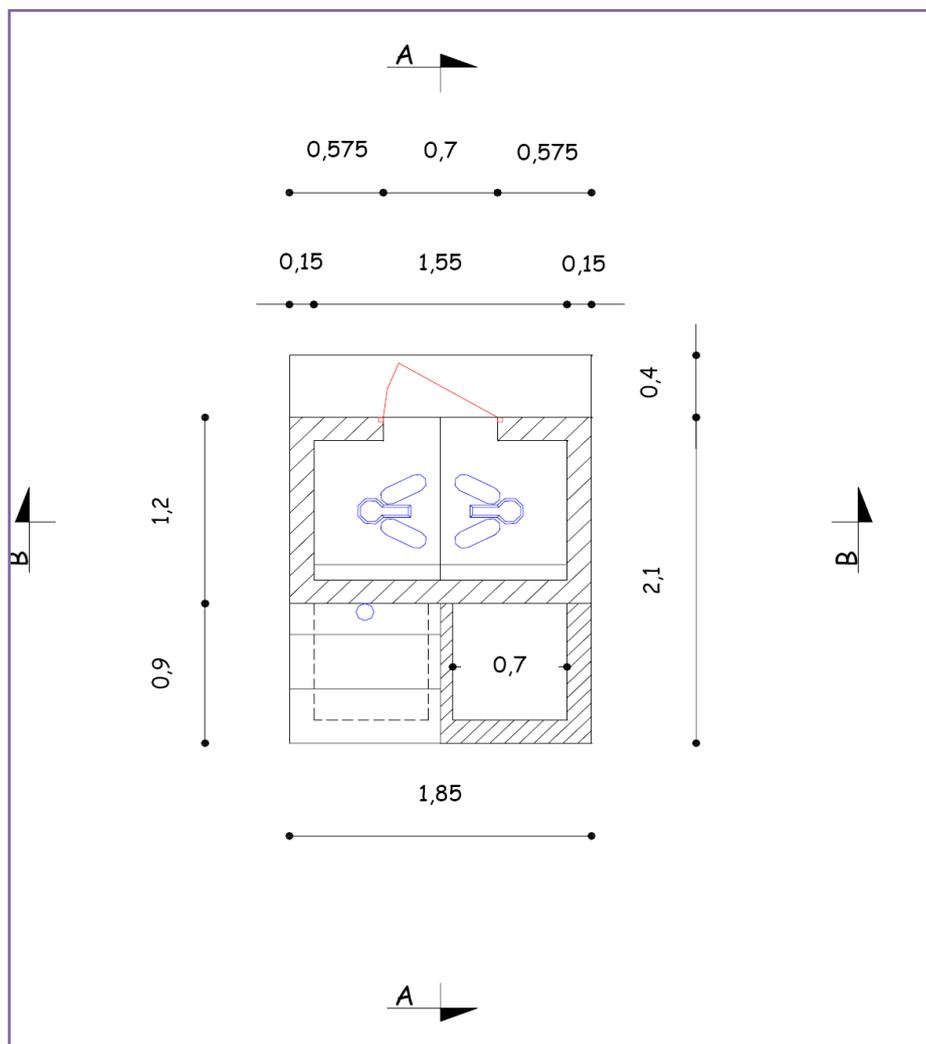
## ***Règles d'entretien de la latrine***

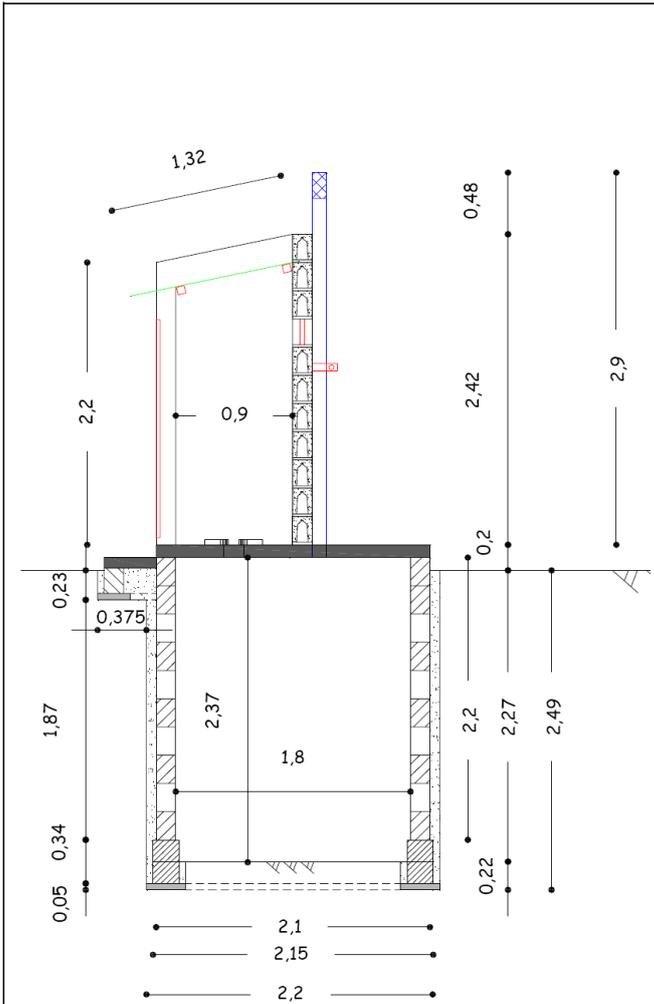
- Disposer d'un balai en permanence dans la latrine ;
- Nettoyer la latrine quotidiennement ;
- Disposer d'un détergent en permanence dans la latrine ;
- Ne pas verser d'autres eaux usées dans la fosse. Seules sont admises les eaux de nettoyage anal et de lavage de la latrine ;
- Ne jamais se laver dans la latrine ;
- Ne pas jeter des ordures dans la latrine ou dans la fosse.

## ***Règles de maintenance de la latrine***

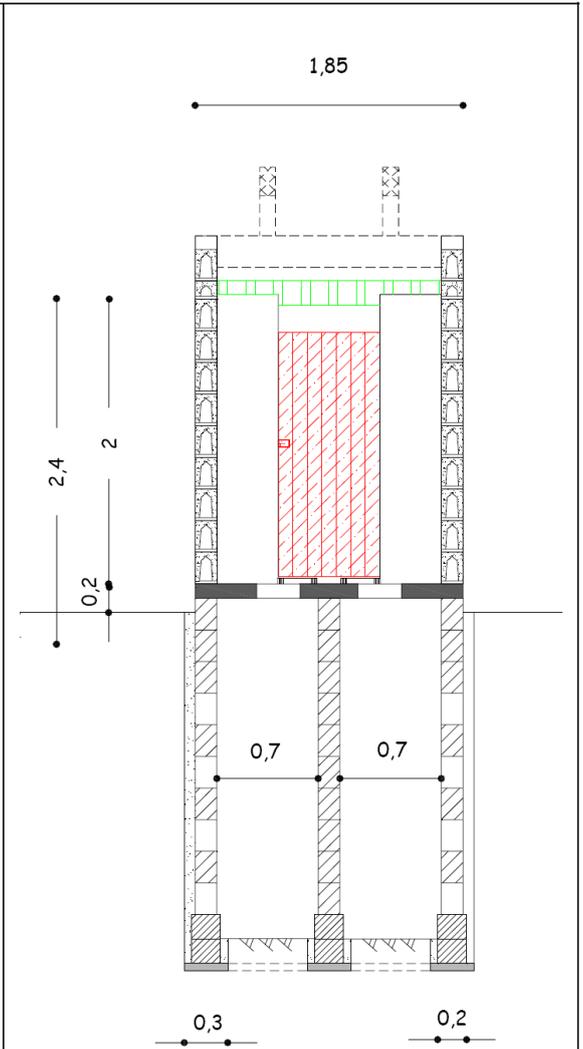
- Respecter et pratiquer les règles d'usage et d'entretien ;
- Inspecter régulièrement la latrine ;
- Diagnostiquer toutes les défaillances constatées et réparer le plus tôt possible ;
- Fermer le trou de défécation dès que les boues sont à 40 cm de la face inférieure des dalles.

# VIP double fosse : Vue en plan





VIP double fosse : Coupe A - A



VIP double fosse : Coupe B - B

## ➤ LAVOIR-PUISARD

### **Description technique**

#### *Superstructure*

01 bac maçonné constitué d'une murette de 35 cm de hauteur, laquelle repose sur un socle carré en béton armé de 2 m de côté et 15 cm d'épaisseur. La plomberie du bac comprend une bonde de sol 15\*15, une réduction 75/50, un coude 75 et un tuyau PVC Ø75. Le bac sert à collecter et à diriger les eaux de lavage dans le puisard.

Le ferrailage du radier (socle) est composé uniquement de fer 8 avec des espacements de 15 cm.

#### *Infrastructure*

01 puisard cylindrique, maçonné et couvert par des dallettes et muni d'un réseau d'évacuation en PVC Ø 75. Le puisard assure le prétraitement des eaux usées avant leur infiltration dans le sol. Le puisard est à moitié rempli de moellons dont les dimensions requises se situent entre 100 et 300 mm.

Les dalles de couverture des puisards sont identiques aux dalles de couverture des fosses cylindriques des TCM.

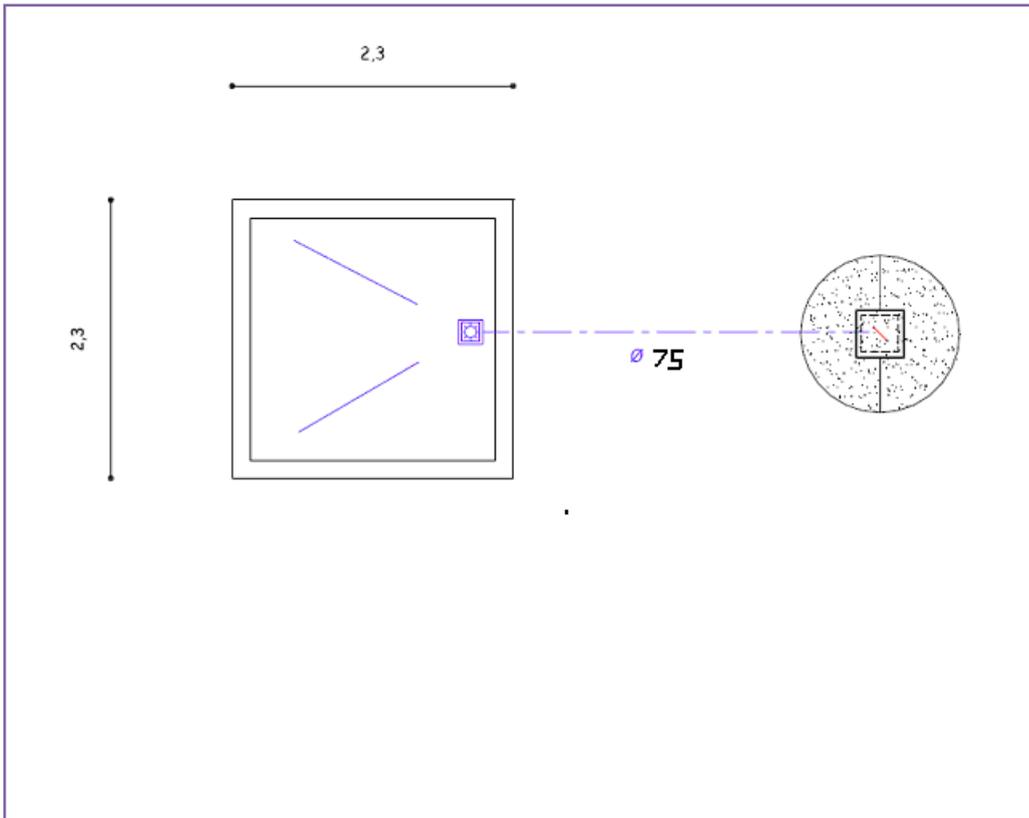
### **Mode d'exploitation et d'entretien**

#### **Règles d'usage**

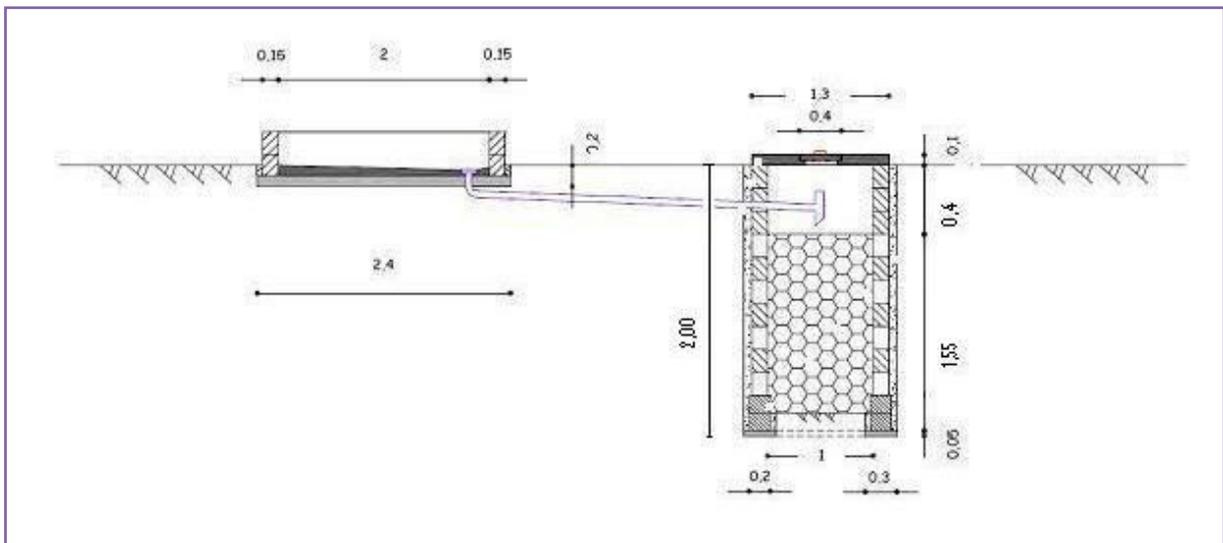
- Éviter d'utiliser le lavoird quand le couvercle de la bonde de sol n'est pas en place;
- Éviter l'introduction de solides dans le lavoird ;

#### **Règles d'entretien et de maintenance**

- Balayer le lavoird quotidiennement ;
- Inspecter régulièrement le puisard ;
- Diagnostiquer toutes les défaillances constatées et réparer le plus tôt possible;
- Purger le puisard en cas de colmatage ;



**Lavoir – puisard : Vue en plan**



Toutes les infrastructures seront techniquement conformes aux prescriptions du Manuel des projets d'eau potable et d'assainissement édité par le PEPAM.

**TABLEAU : LISTE DES PROJETS D'ASSAINISSEMENT COMMUNAUTAIRE AVEC LEUR PRIORITE**

N°	PRIORITE	PROJETS	N°	PRIORITE	PROJETS
AS-1	1	Esicule PS de Djibidione	AS-12	12	Edicule école de Boulinghoye
AS-2	2	Esicule PS de Diondi	AS-13	13	Edicule école de Brindiago
AS-3	3	Esicule PS de Dioucadou	AS-14	14	Edicule école de Djibidione
AS-4	4	Esicule MR de Sitoukene	AS-15	15	Edicule école de Diaboudior Frontiere
AS-5	5	Edicule MR de Djibiam	AS-16	16	Edicule école de Diondi
AS-6	6	Edicule MR de Bapeing	AS-17	17	Edicule école de Taloum
AS-7	7	Edicule MR de Djibidione	AS-18	18	Edicule école de Djibiam
AS-8	8	Edicule MR de Diondi	AS-19	19	Edicule école de Kaboungoute
AS-9	9	Edicule MR de Dioucadou	AS-20	20	Edicule Ecole de Massara
AS-10	10	Edicule CEM de Sipukene			
AS-11	11	Edicule CEM de Brindiago			

### **6.3. Mesures d'accompagnement**

Le programme de mesures d'accompagnement doit mettre en place les conditions favorables à un fonctionnement durable des infrastructures réalisées et comprend trois volets (i) le volet IEC et renforcement de capacités pour l'eau potable, (ii) le volet IEC et renforcement de capacités pour l'assainissement et (iii) le volet Etudes et activités spécifiques

#### **6.3.1. IEC et renforcement de capacités pour l'eau potable**

Les activités à réaliser, pour chacune des ASUFOR à mettre en place sont : (i) l'accompagnement des usagers dans le processus qui va de la création de L'ASUFOR jusqu'à la reconnaissance juridique et à l'obtention d'une licence d'exploitation délivrée par la Direction de l'Exploitation et de la Maintenance ( DEM ), (ii) la formation des membres des instances dirigeantes de l'ASUFOR à l'exercice de leurs responsabilités, (iii) l'appui à l'ASUFOR pour la sélection d' un opérateur de maintenance et d'un gérant qui sera formé, (iv) l'appui à l'ASUFOR pour le recrutement et la formation d'un conducteur de forage, (v) un appui -conseil auprès des ASUFOR pour le suivi- évaluation de leurs activités durant une certaine période (6 à 12 mois au moins).

### **6.3.2. IEC et renforcement de capacités pour l'assainissement**

Cette composante a pour but de mettre en place (i) une gestion durable des édicules publics, et (ii) un environnement favorable d'offre et de demande pour la construction et l'entretien des systèmes d'assainissement individuel.

Les activités liées à l'assainissement communautaire (gestion des édicules publics) comprendront (i) l'identification d'un gérant pour chaque édicule public, (ii) la mise en place d'un système de génération de recettes permettant d'assurer l'entretien des édicules.

Les activités liées à l'assainissement individuel comprendront (i) la sélection, la formation, la motivation et le suivi de l'activité des relais féminins chargés d'une mission d'animation -sensibilisation de proximité en vue de susciter et d'organiser la demande des ménages en systèmes d'assainissement autonome, (ii) l'exécution d'un programme de formation des maîtres d'école et la fourniture de supports pédagogiques en vue de diffuser les bonnes pratiques d'hygiène par le vecteur des enfants, (iii) la sélection, la formation et l'habilitation de maçons à la construction de latrines, (iv) le contrôle de qualité des travaux et le suivi financier du volet assainissement individuel.

### **6.3.3. Etudes et activités spécifiques**

Il s'agit des études hydrogéologiques pour une connaissance approfondie de la qualité et de la disponibilité des eaux souterraines, et celles relatives à un appui – conseil à la CR pour la planification et le suivi- évaluation. Cet appui –conseil à la CR a pour but de renforcer ses capacités à utiliser l'outil PLHA pour la programmation annuelle des opérations, la mise à jour périodique des données dans le cadre du suivi- évaluation et le contrôle de qualité du service fourni par les ASUFOR.

## VII. COUTS ET PLAN DE FINANCEMENT

### 7.1. Composante Développement des infrastructures d'eau potable

Le coût estimatif de la composante Développement des infrastructures d'eau potable de la CR est de **1 374 421 500 FCFA**. Le coût inclut (i) les services d'études techniques d'exécution et de contrôle de travaux estimés à 10% du montant des fournitures et travaux et (ii) une provision pour imprévus et divers de 10%.

**TABLEAU : RECAPITULATIF DES COUTS ESTIMATIFS DES INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE**

N°	INTITULE	COUTS ESTIMATIFS X 1 000 FCFA				
		F&T	E&C	Sous TOTAL	I&D	TOTAL
EP-1	Renouvellement de l'équipement d'exhaure du forage de Djibidione, la densification et l'extension du réseau	139550	13955	153505	15350,5	158855,5
EP-2	la finalisation des travaux de réhabilitation du forage de Batinding Dieme, la densification et l'extension du réseau	122200	12220	134420	13442	147862
EP-3	Construction d'une nouvelle AEMV à Nialle	252700	25270	277970	27797	305767
EP-4	Construction nouvelle AEMV à Diacoye Komboly	308550	30855	339405	33940,5	373345,5
EP-5	Construction nouvelle AEMV à Djigoudière	291150	29115	320265	32026,5	352291,5
EP-6	Construction mini forage à Kadioulouck	15000	1500	16500	1650	18150
EP-7	Construction mini forage à Djikesse Kampoundou	15000	1500	16500	1650	18150
<b>Total programme</b>		<b>1144150</b>	<b>114415</b>	<b>1258565</b>	<b>125856,5</b>	<b>1374421,5</b>

### 7.2. Composante Développement des infrastructures d'assainissement

Le coût estimatif de la composante Développement des infrastructures d'assainissement est de **289 916 000 FCFA**. Ce coût inclut (i) les services d'études techniques d'exécution et de contrôle de travaux estimés à 10 % des fournitures et travaux, et (ii) une provision pour imprévus et divers de 10 %.

**TABLEAU : RECAPITULATIF DES COUTS ESTIMATIFS DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT**

NOMBRE	INTITULE	COUTS ESTIMATIFS X 1.000 FCFA				
		F&T	E&C	Sous TOTAL	I&D	TOTAL
	<b>Edicules publics dans</b>					
11	infrastructures scolaires	44 000	4 400	48 400	4 840	53 240
9	Infrastructures sanitaires	36 000	3 600	39 600	3 960	43 560
	<b>Sous total</b>	<b>80 000</b>	<b>8 000</b>	<b>88 000</b>	<b>8 800</b>	<b>96 800</b>
	<b>Systèmes d'assainissement individuel</b>					
798	Systèmes d'assainissement familiaux	159 600	15 960	175 560	17 556	193 116
	<b>Sous total</b>	<b>159 600</b>	<b>15 960</b>	<b>175 560</b>	<b>17 556</b>	<b>193 116</b>
<b>Total programme</b>		<b>239 600</b>	<b>23 960</b>	<b>263 560</b>	<b>26 356</b>	<b>289 916</b>

### 7.3. Composante Mesures d'accompagnement

Le coût estimatif de la composante Mesures d'accompagnement de la de Oulampane est de **98 900 000 FCFA**, dont 25 000 000 F CFA pour le volet eau potable, 44 000 000 FCFA pour le volet assainissement, et (ii) 30.000.000 FCFA pour le volet Etudes et activités spécifiques.

**TABLEAU : RECAPITULATIF DES COUTS ESTIMATIFS DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT**

N°	intitulé	Coûts estimatifs X 1 000 FCFA	
		Bases de calcul	montant
	IEC et renforcement de capacités eau potable		
ET-1	Services de BE/ONG pour mise en place gestion de l'eau	5.000FCFA / ASUFOR X 5	25 000
	IEC et renforcement de capacités assainissement		
ET-2	Services de BE / ONG pour gestion édicules	200 / édicule X 20 édicules	4 000
ET-3	Services de BE / ONG pour assainissement individuel	50 / système individuel X 798	39 900
	Etudes et activités spécifiques		
ET-4	Etudes hydrogéologiques et d'installation des réseaux AEP	-	20 000
ET-5	Appui –conseil à la CR (planification et suivi- évaluation)	-	10 000
<b>Total composante</b>		-	<b>98 900</b>

### 7.4. Récapitulatif et plan de financement

Le coût total de mise en œuvre du PLHA de la communauté rurale de Oulampane s'élève à **1 763 237 500 FCFA** sur la période 2010-2015, hors financement déjà acquis.

Le financement du PLHA sera couvert par (i) les populations bénéficiaires, (ii) le budget communal, (iii) les partenaires en coopération non gouvernementale, et (iv) l'Etat.

Les ménages s'engagent à apporter une contribution de 10% des investissements du volet assainissement individuel soit un montant de **19 311 600 FCFA** en plus d'un apport en nature pour la réalisation des latrines TCM à fosses alternantes que les ménages ont souhaité acquérir, compte tenu du coût relativement élevé de la TCM.

La communauté rurale mobilisera les ressources d'investissement mises à sa disposition par l'Etat à travers le Fonds d'équipement des collectivités locales, notamment dans le cadre du Programme National de Développement Local (PNDL). Cette contribution de la CR est estimée à 10 % des coûts des édifices publics soit un montant de **9 680 000 FCFA**.

Déduction faite des contributions ci-dessous estimées à **28 991 600 FCFA**, le financement à mobiliser entre 2010 et 2015 auprès de l'Etat et des partenaires en coopération non gouvernementale s'élève à **1 734 245 900 FCFA** sur une période de 5 ans.

## **VIII. PLAN D'ACTION TRIENNAL**

### ***8.1. Projets en cours d'exécution***

Il n'y a aucune opération en cours dans la communauté rurale ni pour le volet hydraulique ni pour le volet assainissement. Le conseil rural compte sur l'Etat sénégalais et les partenaires au développement pour améliorer les accès à l'eau potable et à l'assainissement des populations de leur communauté rurale.

#### ***- Eau potable***

Les opérations prioritaires d'eau potable à lancer dès 2010 sont :

- Renouvellement de l'équipement d'exhaure du forage de Djibidione, la densification et l'extension du réseau ;
- la finalisation des travaux de réhabilitation du forage de Batinding Dieme, la densification et l'extension du réseau ;
- la construction d'une nouvelles AEMV à Nialle ;
- la construction d'une nouvelles AEMV à Diacoye Komboly ;
- la construction d'une nouvelles AEMV à Diacoye Djigoudiere ;
- La construction d'un mini forage à Kadialouck ;
- La construction d'un mini forage à Djikesse Kampoundou.

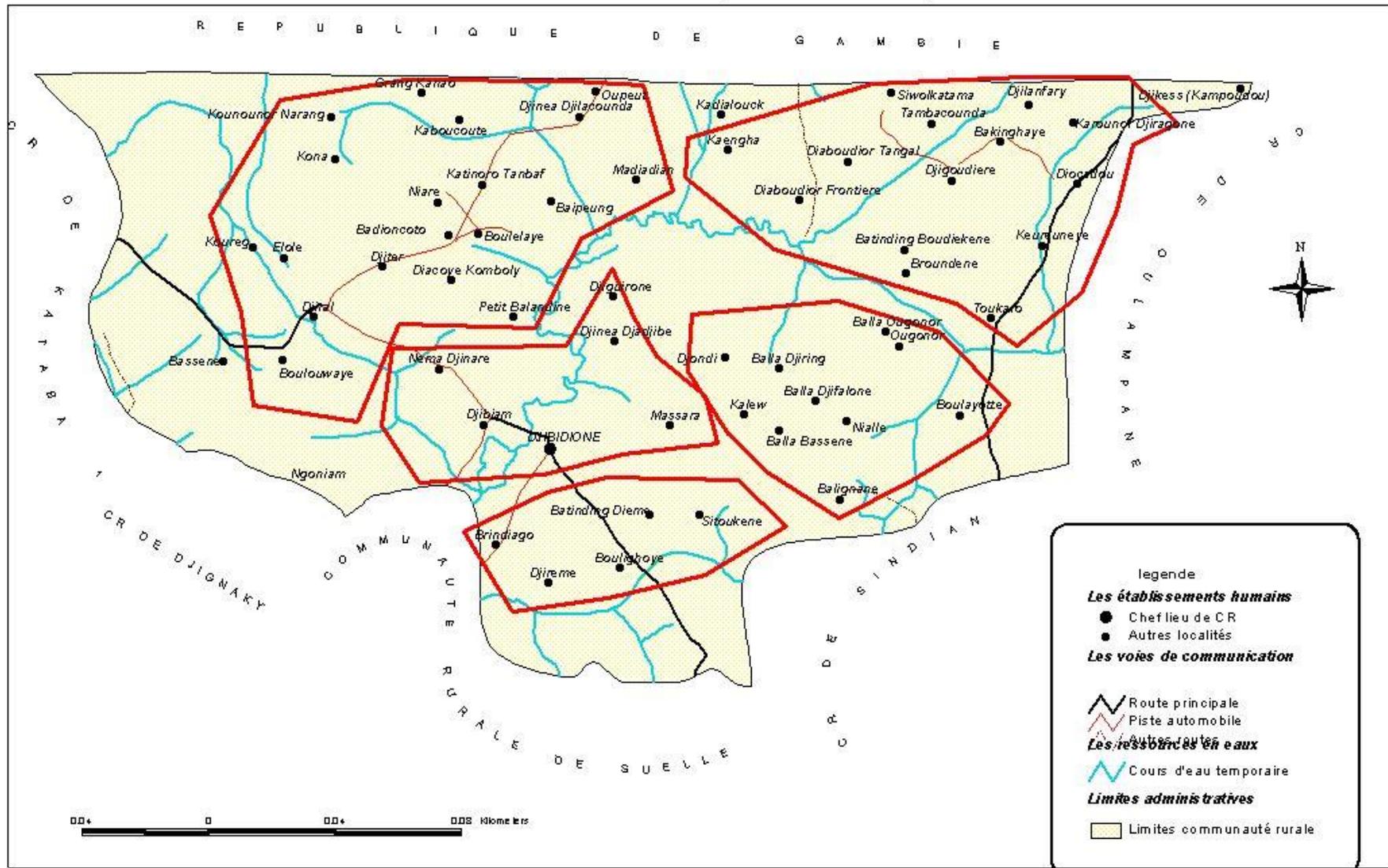
**- Assainissement**

- la construction de vingt et un (20) édicules publics dans les infrastructures socio-économiques ;
- la réalisation de sept cent quatre vingt dix huit (798) systèmes d'assainissement individuel, de préférence les TCM, quitte aux ménages de réaliser la superstructure, comme apport en nature.

## **ANNEXES**



REGION DE ZIGUINCHOR  
 DEPARTEMENT DE BIGNONA  
 CoCOMMUNAUTE RURALE DE DJIBIDIONE  
 Carte de la polarisation des AEMV planifiées



legende

**Les établissements humains**

- Chef lieu de CR
- Autres localités

**Les voies de communication**

- Route principale
- - - Piste automobile
- Autres routes

**Les ressources en eaux**

- Cours d'eau temporaire

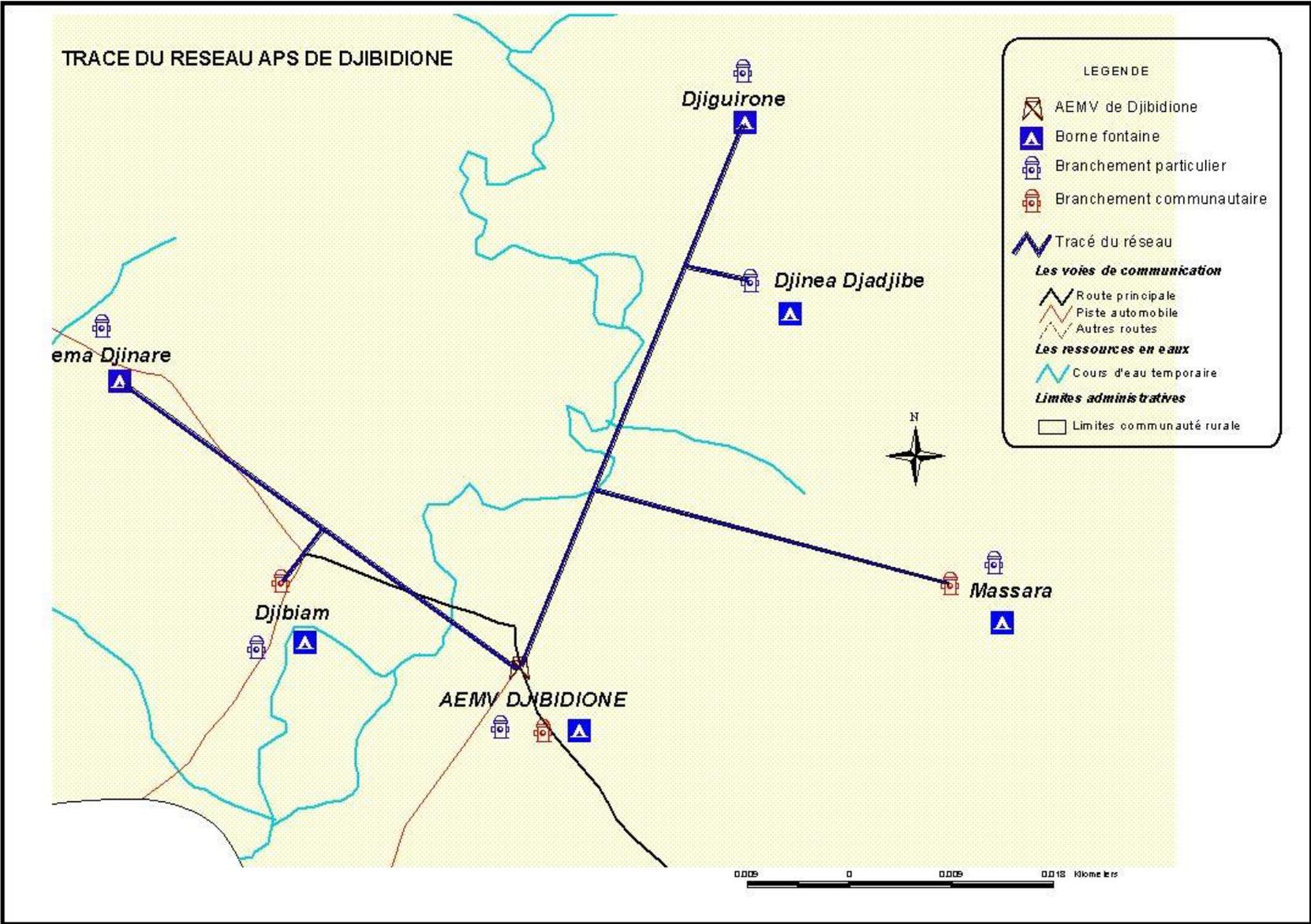
**Limites administratives**

- Limites communauté rurale

CODE CR	COMMUNAUTE RURALE	REGION	FICHE APS N°					
02121	DJIBIDIONE	ZIGUINCHOR	1					
<b>Objet des travaux :</b>								
<input type="checkbox"/> ➤ Renouvellement de l'équipement d'exhaure du forage de Djibidione, la densification et l'extension du réseau ;								
<b>Observations :</b>								
<b>Localités bénéficiaires et demande en eau</b>								
Code localité	Nom localité	Pop	UBT	Autres	Demande en eau (m <sup>3</sup> / jour)			
					Pop	UBT	Autre	Total
02121022	DJIBIAM	289	1000	-	10,12	40	-	50,12
02121023	DJIBIDIONE	284	-	-	9,94	-	-	9,94
02121025	DJIGUIRONE	193			6,75			6,75
02121028	DJINEA DIADJIBE	173			6,05			6,05
02121047	MASSARA	413	-	-	14,45	-	-	14,45
02121048	NAMA DJINARE	244	-	-	8,54	-	-	8,54
<b>Total</b>	-	<b>1595</b>	<b>1000</b>	-	<b>55,84</b>	<b>40</b>		<b>95,84</b>

Quantitatifs et coût estimatif des travaux						
Code	Descriptif	Unité	Qté	Coût U	Coût Total	
BR	Borne fontaine	u	4	500 000	2 000 000	
BC	Branchements communautaires	u	3	150 000	450 000	
BP	Branchement particulier	u	40	50 000	2 000 000	
CP	Canalisation de transport	ml	14 000	6000	84 000 000	
CD	Canalisation de distribution	ml	6000	4000	24 000 000	
GE	Groupe electrogene	u	1	6 000 000	6 000 000	
EPI	Electropompe immergée	u	1	4 000 000	4 000 000	
-	Achèvement des travaux	-	forfait	16 000 000	16 000 000	
CPT40	Compteurs abreuvoirs, potence, etc.	u	6	100 000	600 000	
CPTSF	Compteur + tuyauterie sortie forage	u	1	500 000	500 000	
<b>Total travaux (FCFA HT)</b>					<b>139 550 000</b>	
<b>Etudes et contrôle 10 % (FCFA HT)</b>					<b>13 955 000</b>	
<b>Imprévus et divers 10 % (FCFA HT)</b>					<b>15 350 500</b>	
<b>Total général (FCFA HT)</b>					<b>158 855 500</b>	

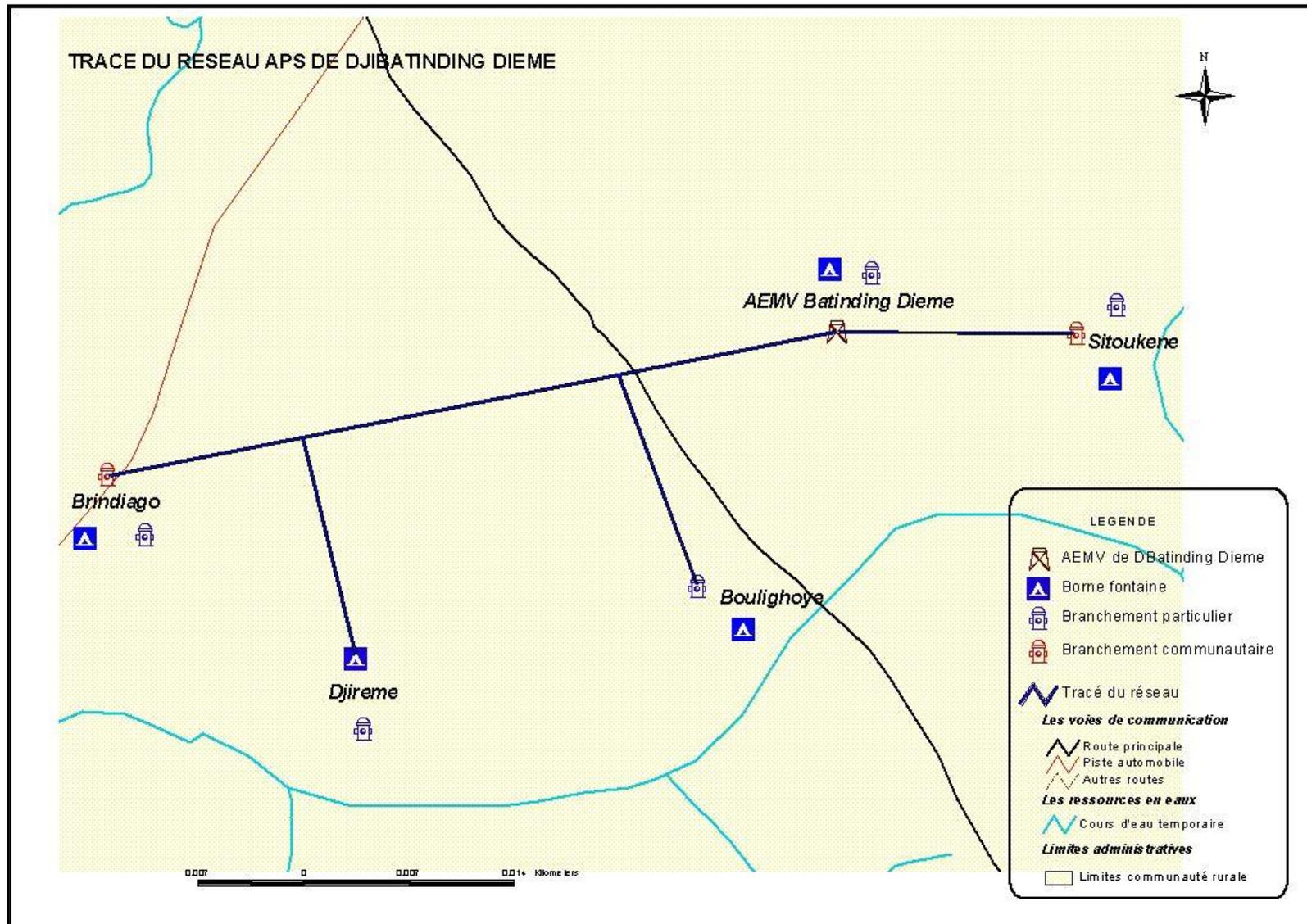
# TRACE APS DE DJIBIDIONE



CODE CR	COMMUNAUTE RURALE	REGION	FICHE APS N°					
02121	DJIBIDIONE	ZIGUINCHOR	2					
<b>Objet des travaux :</b>								
<input type="checkbox"/> Extension la finalisation des travaux de réhabilitation du forage de Batinding Dieme, la densification et l'extension du réseau								
<b>Observations :</b>								
<b>Localités bénéficiaires et demande en eau</b>								
Code localité	Nom localité	Pop	UBT	Autres	Demande en eau (m <sup>3</sup> / jour)			
					Pop	UBT	Autre	Total
02121011	BATIDING DIEME	183	1000	-	6,42	40	-	46,12
02121014	BOULIGHOYE	243			8,51			8,51
02121016	BRINDIAGO	690	-	-	24,16	-		24,16
02121031	DJIREME	128	-	-	4,47	-		4,47
02121054	SITOUKEYE	283	-	-	9,90	-		9,90
<b>Total</b>	-	<b>1527</b>	<b>1000</b>	-	<b>53,45</b>	<b>40</b>		<b>93,45</b>

Quantitatifs et coût estimatif des travaux						
Code	Descriptif	Unité	Qté	Coût U	Coût Total	
BR	Borne fontaine	u	5	500 000	2 500 000	
BC	Branchements communautaires	u	6	150 000	900 000	
BP	Branchement particulier	u	20	50 000	1 000 000	
AB	Abreuvoir	u	1	2 500 000	2 500 000	
PO	Potence à charette	u	1	1500000	1 500 000	
CP	Canalisation de transport	ml	11 000	6000	66 000 000	
CD	Canalisation de distribution	ml	5000	4000	20 000 000	
EPI	Electropompe immergée	u	1	4 000 000	4 000 000	
GE	Groupe elctrogene	u	1	6 000 000	6 000 000	
-	Achèvement des travaux	-	forfait	16 000 000	16 000 000	
CPT40	Compteurs abreuvoirs, potence, etc.	u	13	100 000	1 300 000	
CPTSF	Compteur + tuyauterie sortie forage	u	1	500 000	500 000	
<b>Total travaux (FCFA HT)</b>					<b>122 200 000</b>	
<b>Etudes et contrôle 10 % (FCFA HT)</b>					<b>12 220 000</b>	
<b>Imprévus et divers 10 % (FCFA HT)</b>					<b>13 442 000</b>	
<b>Total général (FCFA HT)</b>					<b>147 862 000</b>	

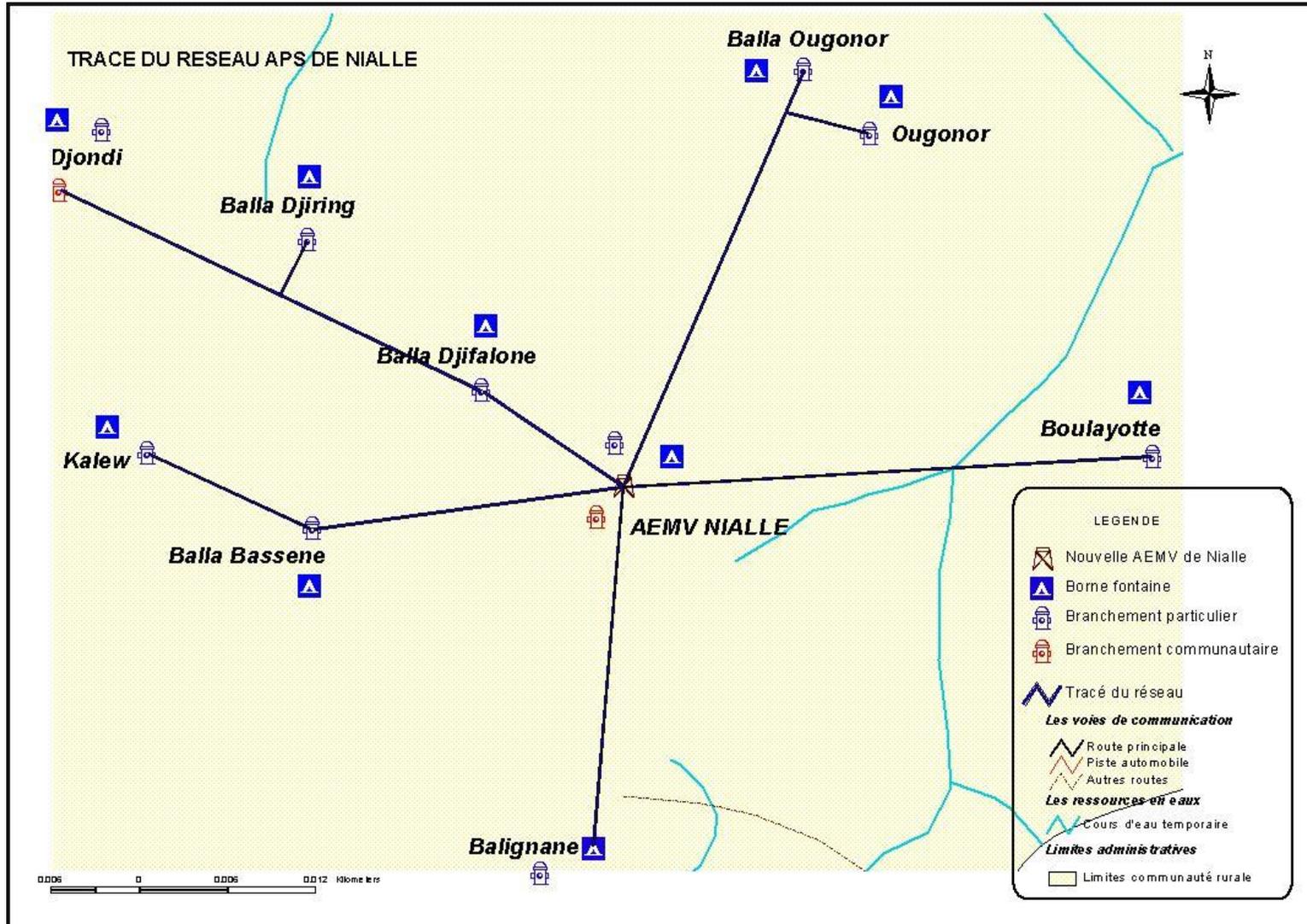
## TRACE APS DE BATINDING DIEME



CODE CR	COMMUNAUTE RURALE	REGION	FICHE APS N°					
02121	DJIBIDIONE	ZIGUINCHOR	3					
<b>Objet des travaux :</b>								
<input type="checkbox"/> construction d'une nouvelles AEMV à Nialle								
<b>Observations :</b>								
<b>Localités bénéficiaires et demande en eau</b>								
Code localité	Nom localité	Pop	UBT	BJ	Demande en eau (m <sup>3</sup> / jour)			
					Pop	UBT	BJ	Total
02121004	BALIGNANE	305	1000	-	10,67	40	-	50,67
02121005	BALLA BASSENE	181	-	-	6,34	-	-	6,34
02121006	BALLA DJIFALONE	86	-	-	3,01	-	-	3,01
02121007	BALLA DJIRING	129			4,51			4,51
02121008	BALLA OUGNOUR	182			6,38			6,38
02121012	BOULAYOTTE	178			6,23			6,23
02121033	DJONDI	248			8,69			8,69
02121039	KALEW	145			5,06			5,06
02121049	NIALLE	324			11,33			11,33
02121051	OUGONOR	86			3,01			3,01
<b>Total</b>	-	<b>1864</b>	<b>1000</b>	-	<b>65,22</b>	<b>40</b>	-	<b>105,22</b>

Quantitatifs et coût estimatif des travaux						
Code	Descriptif	Unité	Qté	Coût U	Coût Total	
BR	Borne fontaine	u	4	500 000	2 000 000	
BC	Branchements communautaires	u	2	150 000	300 000	
BP	Branchement particulier	u	60	50 000	3 000 000	
AB	Abreuvoir	u	1	2 500 000	2 500 000	
PO	Potence à charette	u	1	1500000	1 500 000	
CP	Canalisation de transport	ml	17000	6000	102 000 000	
CD	Canalisation de distribution	ml	10000	4000	40 000 000	
EPI	Electropompe immergée	u	1	4 000 000	4 000 000	
GE	Groupe elctrogene	u	1	6 000 000	6 000 000	
CE	Château d'eau 100/15	u	1	35000000	35 000 000	
CAB	Cabine de pompage	u	1	3 500 000	3 500 000	
LOG	Logement conducteur	u	1	5 000 000	5 000 000	
CLO	Cloture	ml	80	10 000	800 000	
FO	Forage de production	u	1	30 000 000	30 000 000	
-	Achèvement des travaux	-	forfait	16 000 000	16 000 000	
CPT40	Compteurs abreuvoirs, potence, etc.	u	6	100 000	600 000	
CPTSF	Compteur + tuyauterie sortie forage	u	1	500 000	500 000	
<b>Total travaux (FCFA HT)</b>					<b>252 700 000</b>	
<b>Etudes et contrôle 10 % (FCFA HT)</b>					<b>25 270 000</b>	
<b>Imprévus et divers 10 % (FCFA HT)</b>					<b>27 797 000</b>	
<b>Total général (FCFA HT)</b>					<b>305 767 000</b>	

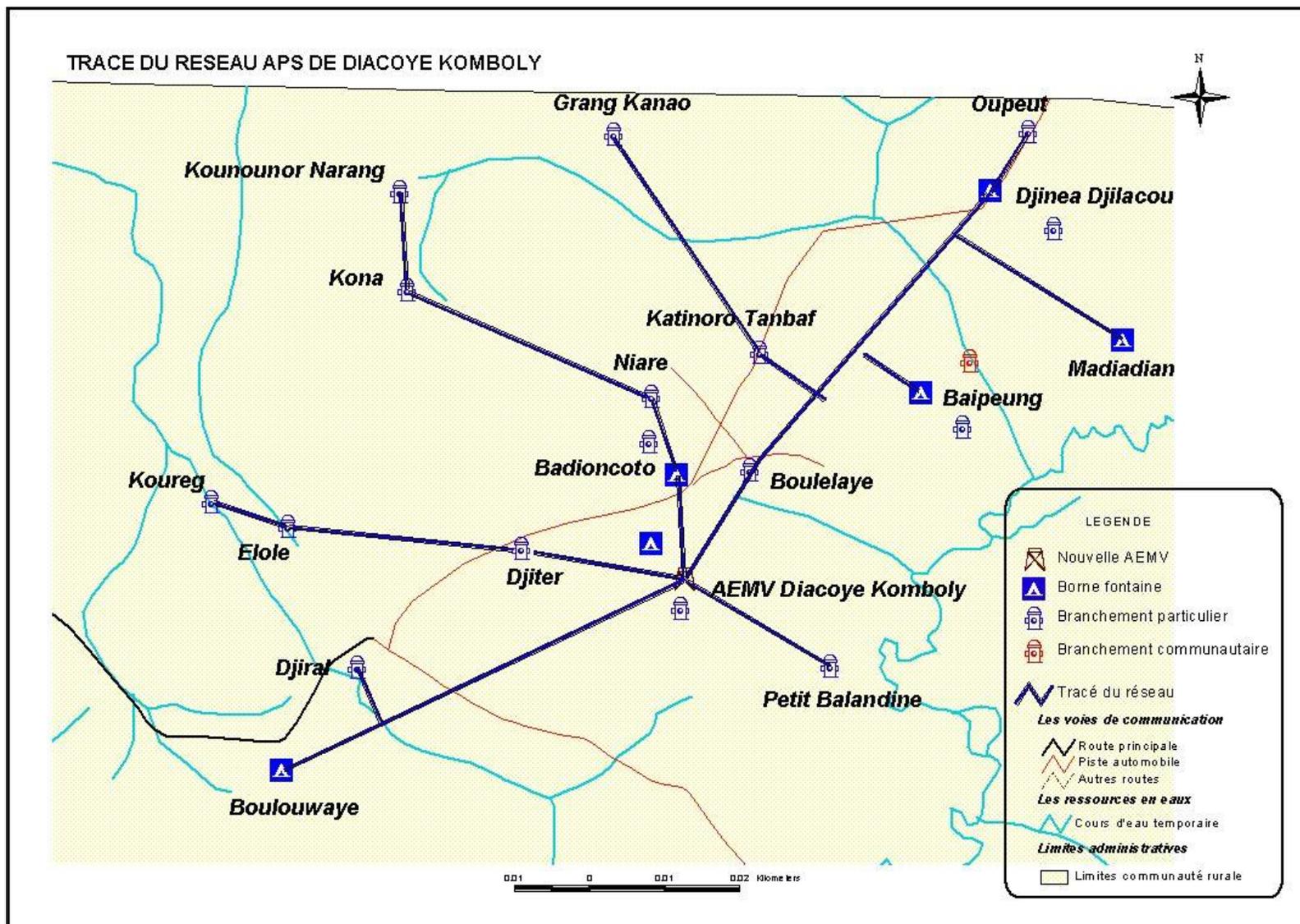
## TRACE APS DE NIALLE



CODE CR	COMMUNAUTE RURALE	REGION	FICHE APS N°					
02121	DJIBIDIONE	ZIGUINCHOR	4					
<b>Objet des travaux :</b>								
<input type="checkbox"/> construction d'une nouvelles AEMV à Diacoye Komboly								
<b>Observations :</b>								
<b>Localités bénéficiaires et demande en eau</b>								
Code localité	Nom localité	Pop	UBT	BJ	Demande en eau (m <sup>3</sup> / jour)			
					Pop	UBT	BJ	Total
02121001	BADIONCOTO	41	1000	-	1,43	40	-	41,43
02121002	BAIPEUNG	293	-	-	10,27	-	-	10,27
02121013	BOULELAYE	124	-	-	4,33	-	-	4,33
02121015	BOULOWAYE	46			1,61			1,61
02121020	DIACOYE KOMBOLY	265			9,28			9,28
02121029	DJINEA DJILACOUNDA	283			9,89			9,89
02121030	DJIRAL	114			4			4
02121032	DJITER	166			5,79			5,79
02121034	ELOLE	119			4,18			4,18
02121035	GRANG KANAO	74			2,6			2,6
02121036	KABOUCOUTE	376			13,16			13,16
02121041	KATINORO TANBAF	272			9,53			9,53
02121043	KONA	69			2,42			2,42
02121044	KOUREG	54			1,91			1,91
02121045	KOUROUNOR NARANG	39			1,36			1,36
02121046	MADIADIAN	241			8,43			8,43
02121050	NIARE	139			4,88			4,88
02121052	OUPEUT	10			0,37			0,37
02121053	PETIT BALANDINE	40			1,39			1,39
<b>Total</b>	-	<b>2766</b>	<b>1000</b>	-	<b>96,83</b>	<b>40</b>	-	<b>136,83</b>

Quantitatifs et coût estimatif des travaux					
Code	Descriptif	Unité	Qté	Coût U	Coût Total
BR	Borne fontaine	u	6	500 000	3 000 000
BC	Branchements communautaires	u	1	150 000	150 000
BP	Branchement particulier	u	80	50 000	4 000 000
AB	Abreuvoir	u	1	2 500 000	2 500 000
PO	Potence à charette	u	1	1500000	1 500 000
CP	Canalisation de transport	ml	20000	6000	120 000 000
CD	Canalisation de distribution	ml	19000	4000	76 000 000
EPI	Electropompe immergée	u	1	4 000 000	4 000 000
GE	Groupe elctrogene	u	1	6 000 000	6 000 000
CE	Château d'eau 100/15	u	1	35000000	35 000 000
CAB	Cabine de pompage	u	1	3 500 000	3 500 000
LOG	Logement conducteur	u	1	5 000 000	5 000 000
CLO	Cloture	ml	80	10 000	800 000
FO	Forage de production	u	1	30 000 000	30 000 000
-	Achèvement des travaux	-	forfait	16 000 000	16 000 000
CPT40	Compteurs abreuvoirs, potence, etc.	u	6	100 000	600 000
CPTSF	Compteur + tuyauterie sortie forage	u	1	500 000	500 000
<b>Total travaux (FCFA HT)</b>					<b>308 550 000</b>
<b>Etudes et contrôle 10 % (FCFA HT)</b>					<b>30 855 000</b>
<b>Imprévus et divers 10 % (FCFA HT)</b>					<b>33 940 500</b>
<b>Total général (FCFA HT)</b>					<b>373 345 500</b>

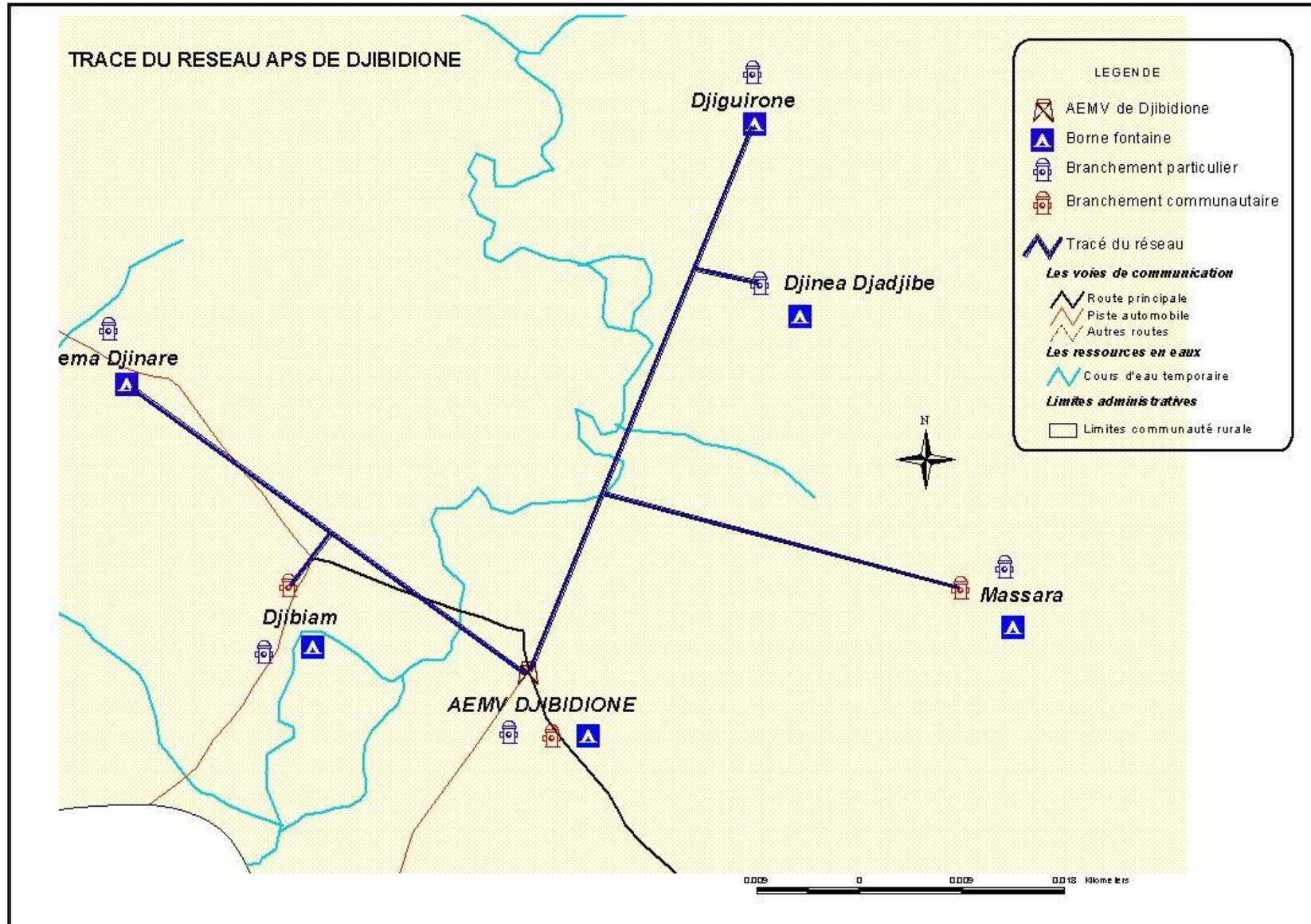
## TRACE APS DE DIACOYE KOMBOLY



CODE CR	COMMUNAUTE RURALE	REGION	FICHE APS N°					
02121	DJIBIDIONE	ZIGUINCHOR	5					
<b>Objet des travaux :</b>								
<input type="checkbox"/> construction d'une nouvelles AEMV à Djigoudiere								
<b>Observations :</b>								
<b>Localités bénéficiaires et demande en eau</b>								
Code localité	Nom localité	Pop	UBT	BJ	Demande en eau (m <sup>3</sup> / jour)			
					Pop	UBT	BJ	Total
02121003	BAKINGHAYE	189	2000		6,6	80		86,6
02121010	BATIDING BOUDIEKENE	237			8,29			8,29
02121017	BROUNDENE	256			8,95			8,95
02121018	DIABOUDIOR FRONTIERE	437			15,29			15,29
02121019	DIABOUDIOR TANGAL	316			11,07			11,07
02121021	DIOCADOU	387			13,53			13,53
02121024	DJIGOUDIÈRE	323			11,29			11,29
02121027	DJILANFARY	26			0,92			0,92
02121038	KAENGHA	130			4,55			4,55
02121040	KAROUNOR DJIRAGONE	168			5,87			5,87
02121042	KEUREUNEYE	114			4			4
02121055	SIWOL KATAMA	321			11,22			11,22
02121056	TAMBACOUNDA	12			0,4			0,4
02121057	TOUKARA	305			10,67			10,67
<b>Total</b>	-	<b>3218</b>	<b>2000</b>	-	<b>112,63</b>	<b>80</b>	-	<b>192,63</b>

Quantitatifs et coût estimatif des travaux					
Code	Descriptif	Unité	Qté	Coût U	Coût Total
BR	Borne fontaine	u	6	500 000	3 000 000
BC	Branchements communautaires	u	1	150 000	150 000
BP	Branchement particulier	u	80	50 000	4 000 000
AB	Abreuvoir	u	2	2 500 000	5 000 000
PO	Potence à charette	u	1	1500000	1 500 000
CP	Canalisation de transport	ml	20000	6000	120 000 000
CD	Canalisation de distribution	ml	14000	4000	56 000 000
EPI	Electropompe immergée	u	1	4 000 000	4 000 000
GE	Groupe elctrogene	u	1	6 000 000	6 000 000
CE	Château d'eau 100/15	u	1	35000000	35 000 000
CAB	Cabine de pompage	u	1	3 500 000	3 500 000
LOG	Logement conducteur	u	1	5 000 000	5 000 000
CLO	Cloture	ml	80	10 000	800 000
FO	Forage de production	u	1	30 000 000	30 000 000
-	Achèvement des travaux	-	forfait	16 000 000	16 000 000
CPT40	Compteurs abreuvoirs, potence, etc.	u	7	100 000	700 000
CPTSF	Compteur + tuyauterie sortie forage	u	1	500 000	500 000
<b>Total travaux (FCFA HT)</b>					<b>291 150 000</b>
<b>Etudes et contrôle 10 % (FCFA HT)</b>					<b>29 115 000</b>
<b>Imprévus et divers 10 % (FCFA HT)</b>					<b>32 026 500</b>
<b>Total général (FCFA HT)</b>					<b>352 291 500</b>

## TRACE APS DE NIALLE



CODE CR	COMMUNAUTE RURALE	REGION	FICHE APS N°					
02121	DJIBIDIONE	ZIGUINCHOR	6					
<b>Objet des travaux :</b>								
<input type="checkbox"/> Constriction mini forage à Kadialouck								
<b>Observations :</b>								
<b>Localités bénéficiaires et demande en eau</b>								
Code localité	Nom localité	Pop	UBT	Autres	Demande en eau (m <sup>3</sup> / jour)			
					Pop	UBT	Autre	Total
02121037	KADIALOUCK	107			3,7			3,7

Quantitatifs et coût estimatif des travaux					
Code	Descriptif	Unité	Qté	Coût U	Coût Total
Pemé	Forage avec PMH	u	1	15000000	15000000
<b>Total travaux (FCFA HT)</b>					<b>15 000 000</b>
<b>Etudes et contrôle 10 % (FCFA HT)</b>					<b>1 500 000</b>
<b>Imprévus et divers 10 % (FCFA HT)</b>					<b>1 650 000</b>
<b>Total général (FCFA HT)</b>					<b>18 150 000</b>

CODE CR	COMMUNAUTE RURALE	REGION	FICHE APS N°					
02121	DJIBIDIONE	ZIGUINCHOR	7					
<b>Objet des travaux :</b>								
<input type="checkbox"/> Constriction mini forage à Djikess Kampoundou								
<b>Observations :</b>								
<b>Localités bénéficiaires et demande en eau</b>								
Code localité	Nom localité	Pop	UBT	Autres	Demande en eau (m <sup>3</sup> / jour)			
					Pop	UBT	Autre	Total
02121026	DJIKESSE (KAMPOUNDOU)	145			5,1			5,1

Quantitatifs et coût estimatif des travaux					
Code	Descriptif	Unité	Qté	Coût U	Coût Total
Pemé	Forage avec PMH	u	1	15000000	15000000
<b>Total travaux (FCFA HT)</b>					<b>15 000 000</b>
<b>Etudes et contrôle 10 % (FCFA HT)</b>					<b>1 500 000</b>
<b>Imprévus et divers 10 % (FCFA HT)</b>					<b>1 650 000</b>
<b>Total général (FCFA HT)</b>					<b>18 150 000</b>

Ziguinchor, le 20/11/2010

### Avis de Non- Objection

Nous soussignons, Monsieur **Lamine Bodian**, chef de la Division régionale de l'hydraulique de Ziguinchor et Monsieur **Ndiogou NDONG**, chef du service de l'assainissement, certifions que toutes les observations faites ont été intégrées dans la version finale du **PLHA** de la communauté rurale de **DJIBIDIONE**, réalisé donc de manière participative dans le cadre du programme **PEPAM / USAID**. A ce titre, les projets retenus sont valables pour exécution en ce sens qu'ils sont en harmonie avec les objectifs du millénaire en eau potable et en assainissement et avec les préoccupations des populations, exprimées dans leur Plan Local de Développement (**PLD**)

Le chef du service régional  
de l'assainissement



Le chef de la division régionale  
de l'hydraulique



## DELIBERATION PORTANT LE PLAN LOCAL D'HYDRAULIQUE ET D'ASSAINISSEMENT

Le conseil rural de Djibidione

Vu la constitution

- ❖ Vu la loi n° 72-02 du 1<sup>er</sup> février 1972 relative à l'organisation de l'administration territoriale, modifiée
- ❖ Vu la loi N° 96-06 du 22 mars 1996 portant code des collectivités locales
- ❖ Vu la loi N° 96-07 du 22 mars 1996 portant transferts de compétences aux régions, aux communes et aux communautés rurales
- ❖ Vu le décret N° 2008-745 du 10 juillet 2008 portant nomination du sous Préfet de l'arrondissement de Sindian
- ❖ Vu le procès verbal du 07 avril 2009 portant nomination du Président du conseil rural et ses adjoints
- ❖ Vu le procès verbal de la session du 25 Novembre 2010

### DÉLIBÈRE

**Article 1<sup>er</sup>** : Le conseil rural en session du 25 Novembre 2010, adopte et valide à l'unanimité le Plan Local d'Hydraulique et d'Assainissement de la communauté rurale de Djibidione.

**Article 2** : Le Président du conseil rural, le Secrétaire communautaire et les partenaires sont chargés à l'exécution du Plan Local d'Hydraulique et d'Assainissement de la communauté rurale de Djibidione.

**Article 3** : La présente délibération prendra effet dès l'approbation du Représentant de l'Etat.

Approbation du Représentant de l'Etat le .....

08/12/2010



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Dieme', is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'ARRONDISSEMENT SINDIAN' and 'Sous-Préfet'.

Fait à Djibidione le 25 Novembre 2010

Le Président du conseil rural



A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'Communauté Rurale DJIBIDIONE' and 'Le Président'. Below the stamp is a rectangular stamp with the name 'MALAMINE DIEME'.

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
REGION DE ZIGUINCHOR  
DEPARTEMENT DE BIGNONA  
ARRONDISSEMENT DE SINDIAN  
SOUS-PREFECTURE

N°034/AS/SP

Analyse : Arrêté portant  
Approbation du plan local  
d'hydraulique et d'assainissement (PLHA)  
De la communauté rurale de **Djibidione**.

**LE SOUS-PREFET DE L'ARRONDISSEMENT**

- Vu la constitution
- Vu la loi n°72-02 du 1<sup>er</sup> février 1972 relative à l'organisation de l'administration territoriale, modifiée
- Vu la loi n°96-07 du 22 mars 1996 portant transfert de compétence aux régions, communes et aux communautés rurales.
- Vu le décret n°66-458 du 17 juin 1966 portant règlement sur la comptabilité publique de l'Etat, modifié ;
- Vu le décret 72-636 du 29 mai 1972 relatif aux attributions des chefs de circonscription administrative des chefs de village, modifié.
- Vu le décret n°2008-745 du 10 juillet 2008 portant nomination du Sous-Préfet de l'Arrondissement de Sindian.
- Vu la délibération en date du 05 novembre 2010 du Conseil Rural de **Djibidione**.

**ARRETE**

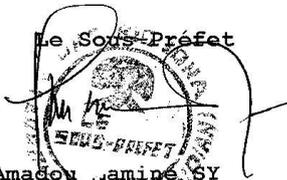
Article premier: Est approuvée La délibération en date du 05 novembre 2010 du Conseil Rural de Djibidione portant adoption du plan local d'hydraulique et d'assainissement (PLHA) de la communauté rurale.

Article 2: Le Président du Conseil Rural de Djibidione est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

Ampliation

Fait à Sindian, le 03 décembre 2010

- Préfet
- Cabinet MSA
- CRO

Le Sous-Prefet  
  
Amadou Jamine SY  
SOUS-PREFET  
ARRONDISSEMENT DE SINDIAN  
DEPARTEMENT DE BIGNONA  
REGION DE ZIGUINCHOR  
REPUBLIQUE DU SENEGAL